

BMS : Pluies orageuses sur plusieurs wilayas

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle avec des rafales de vent sous orages, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de ce mardi après-midi, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologie (BMS).

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 18 septembre 2019 - 18 Muharram 1441 - N° 2317 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières
Fajr : 04h58 Dohr : 12h43
Asr : 16h12 Maghreb : 18h56 Isha : 20h16

MÉTÉO	
Alger	: 29° 22°
Oran	: 25° 22°
Annaba	: 33° 23°
Béjaïa	: 26° 22°
Tamanrasset	: 37° 24°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ANGOLA

Le président de la CC d'Angola reçu par le premier président de la Cour suprême et la présidente du Conseil d'Etat

P. 24

ENERGIE

Sonatrach prend part à la Conférence internationale «GasTech» aux Etas-Unis

P. 24

CULTURE

Participation de 15 pays à la 12^e édition du FIBDA

P. 24

PRÉSIDENTIE

Le chef de l'Etat réaffirme la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de Finances 2020

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réaffirmé, mardi, en recevant le Premier ministre, Noureddine Bedoui, la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de Finances 2020, tout en continuant à protéger les revenus des catégories vulnérables et à préserver leur pouvoir d'achat. Lors de cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du Gouvernement et l'examen de la situation politique et socio-économique du pays, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat un exposé sur l'avancement dans la préparation de l'avant-projet de loi de Finances 2020 (PLF 2020), soulignant les nouvelles dispositions proposées par le Gouvernement, visant «une meilleure maîtrise de la dépense publique, la réduction du déficit budgétaire et de la consommation des réserves de change», indique un communiqué de la présidence de la République.

P. 3



Ph. : Archives

POLITIQUE

MARCHES ESTUDIANTINES : Départ des symboles de l'ancien système

SANTÉ

Les particules fines riches en soufre rendent les bébés tout petits

Pp 12-13

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT, HASSANE RABEHI :

«La présidentielle est le vœu de la majorité des Algériens»

P. 3

FOOTBALL

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FAF : **Adoption d'un nouveau système de compétition**

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) réunis ce mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en session extraordinaire, ont adopté à l'unanimité un nouveau système pyramidal de compétition, à partir de la saison 2020-2021.

P. 21

AGENTS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS :

Les agréments désormais délivrés par les walis (JO)

P. 4

ARMÉE

Gaid Salah en visite de travail et d'inspection en 6^{ème} région militaire à partir d'aujourd'hui

P. 4

PLF 2020 :

Hausse des taxes sur les déchets dangereux, produits pétroliers et sacs en plastique

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte lundi à Tamanrasset par un détachement de l'ANP, a indiqué le MDN dans un communiqué.

P. 24

BMS

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle avec des rafales de vent sous orages, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de ce mardi après-midi, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologie (BMS).

Les pluies affecteront, dans un premier temps, les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Ain-Defla,

Médéa, Blida, Bouira, Boumerdes, Tizi-Ouzou, le nord de Laghouat et Djelfa, où les cumuls prévus atteindront ou dépasseront localement 30 mm.

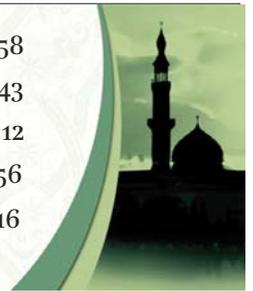
Elles toucheront, par la suite, Tipaza, Alger, M'Sila, Sétif, Mila, Constantine et Batna, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 20 mm, et ce, à jusqu'à aujourd'hui, selon le BMS.



Horaire des prières

Mercredi 18 Moharam 1441

Fajr	04:58
Dohr	12:43
Asr	16:12
Maghreb	18:56
Isha	20:16



ORAN : Présentation d'un guide sur les «Arbres et paysages remarquables»

Le journaliste et paysagiste Samir Slama a présenté, lundi, au siège de l'association «Bel Horizon» un guide dédié à la nature oranaise et intitulé «Arbres et paysages remarquables».



Cet ouvrage est édité par l'association oranaise versée dans la sauvegarde du patrimoine historique et naturel de la ville. L'initiative est soutenue par le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables ainsi que par une agence belge «Enabel». Lors de cette présentation, l'auteur a indiqué que le guide se compose de trois parties consacrées aux arbres, aux paysages et à une présentation d'un jardin méditerranéen, avec tous ses singularités dictées par la géographie et son fort ensoleillement, sa richesse floristique et végétale d'où l'appel pour «la mise en œuvre d'une charte de protection des arbres et des paysages», présentée à la fin de l'ouvrage.

La Protection civile décroche la première et deuxième places au concours arabe sur les actions de prévention

La protection civile algérienne a décroché la première et la deuxième place au concours arabe des corps de la protection civile et de la défense civile sur les actions de prévention et de sensibilisation, indique lundi un communiqué de la protection civile. La protection civile a obtenu la première place au concours sur les brochures et dépliants de sensibilisation et la deuxième place au concours sur des films documentaires de sensibilisation, et ce lors de la 17ème Conférence des directeurs de la protection civile, tenue au Maroc les 11 et 12 septembre 2019, à laquelle ont pris part le Directeur général de la protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf et le directeur des études, le Colonel Garrache Doudah.

LES 28 ET 30 SEPTEMBRE À TEBESSA

Colloque sur «La résistance des femmes en Afrique du Nord»

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise les 28 et 30 septembre à Tébessa, un colloque international sur «la résistance des femmes en Afrique du Nord de la période antique jusqu'au XIXe siècle».

La musique moderne s'installe sur la scène du cinéma Sahel

Dans le cadre des activités culturelles l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger vous invite à un concert animé par le groupe de Rock « HYPNOTIVA » Et ce, le Samedi 21 Septembre 2019 à partir de 15h00 la salle de cinema Sahel (cheraga)

DEMAIN À LA GALERIE IFRU DESIGN Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



Météo

	Max	Min
Alger	29°	22°
Oran	25°	22°
Annaba	33°	23°
Béjaïa	26°	22°
Tamanrasset	37°	24°

GALERIE AÏCHA-HADDAD Exposition de l'artiste Aziz Ayachine

La galerie d'art Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), abrite jusqu'au 20 septembre, une exposition d'art plastique de l'artiste Aziz Ayachine.



ALGÉRIE-BAHREÏN L'Algérie décroche le prix des leaders d'actions de bénévolat dans le monde arabe 2019

Le chef de cabinet du Conseil national économique et social (CNES), Smail Medjahed a décroché, lundi au Royaume de Bahreïn, le prix de son altesse Cheikh Issa Ben Ali Al Khalifa des leaders d'actions de bénévolat dans le monde arabe, indique un communiqué du Conseil. Eu égard aux actions novatrices de bénévolat et aux initiatives de développement menées par la société civile, l'Algérie, représentée par M. Medjahed, a été choisie comme modèle à suivre et à mettre son expérience en la matière à profit.



Organisée par l'Association «El-Kalima Tayeba», sous le haut patronage de son président son altesse Cheikh Issa Ben Ali Al Khalifa, avec la coopération de l'Union arabe du bénévolat, la cérémonie de remise du prix a été rehaussée par la présence de ministres et d'ambassadeurs de pays arabes ainsi que de personnalités de la société civile.

ADRAR : Ouverture de 2 nouveaux bureaux de poste et amélioration de la densité postale dans le sud de la wilaya



Deux nouveaux bureaux postaux ont été ouverts mardi dans la commune d'Anzedjemir et du ksar Zaouiet Lahechef (commune de Sali) au Sud d'Adrar y améliorant sensiblement la densité postale, a-t-on appris du directeur de l'unité opérationnelle locale d'Algérie Poste (AP), Ahmed Belcheikh. Visant à rapprocher les prestations postales du citoyen, l'opération a permis aussi d'atténuer la pression sur les autres structures postales, a ajouté le responsable de l'unité d'AP.

CENTRE UNIVERSITAIRE D'AÏN TÉMOUCHENT: Réception prévue de 2.400 nouvelles places pédagogiques

Le centre universitaire « Bel hadj Bouchaib » d'Aïn Témouchent sera doté de 2.400 nouvelles places pédagogiques avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Le secteur des équipements publics s'est engagé à la livraison de 2.000 places pédagogiques inscrits au titre de la 4e tranche du projet d'extension du CU en octobre prochain et 400 places restantes de la 3e tranche en décembre prochain, a annoncé le directeur du CU d'Aïn Témouchent, Dr Abdelkader Ziadi.



Ce lot de places pédagogiques contribuera à alléger de la tension relevée par le centre universitaire qui a accueilli lors de la rentrée en cours 2.309 nouveaux étudiants parmi 3.133 bacheliers de juin dernier, a souligné Dr Ziadi. Le centre universitaire dispose de 9 filières et 4 nouvelles spécialités en master, 36 autres de niveau pédagogique et deux spécialités en licence.

PRÉSIDENTENCE

Le chef de l'Etat réaffirme la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de Finances 2020

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réaffirmé, mardi, en recevant le Premier ministre, Nouredine Bedoui, la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de Finances 2020, tout en continuant à protéger les revenus des catégories vulnérables et à préserver leur pouvoir d'achat.

Lors de cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du Gouvernement et l'examen de la situation politique et socio-économique du pays, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat un exposé sur l'avancement dans la préparation de l'avant-projet de loi de Finances 2020 (PLF 2020), soulignant les nouvelles dispositions proposées par le Gouvernement, visant «une meilleure maîtrise de la dépense publique, la réduction du déficit budgétaire et de la consommation des réserves de change», indique un communiqué de la présidence de la République.

M. Bedoui a évoqué, dans le cadre de cet exposé «la proposition du Gouvernement concernant un possible recours au financement extérieur, auprès des institutions financières mondiales de développement, en vue de financer les projets économiques structurels et rentables».

Le Premier ministre a abordé, également, d'autres dispositions prévues dans l'avant-projet de loi de Finances 2020, inhérentes à l'amélioration du système fiscal et le recouvrement fiscal, notamment à travers la proposition d'instaurer des impôts et des taxes sur la fortune et les propriétés, outre la mise en place des mesures incitatives et l'exonération des start-up, et la levée

des restrictions aux investissements dans les secteurs non stratégiques, et à certaines opérations d'importation, dont celle des véhicules utilisés (d'occasion).

Au volet social, M. Bedoui a exposé les mesures arrêtées par le Gouvernement pour la réunion des conditions de la rentrée sociale et scolaire, outre la rentrée universitaire 2019-2020, a ajouté le communiqué. Après avoir écouté cet exposé, le chef de l'Etat a instruit le Gouvernement d'«approfondir la réflexion sur les moyens de rationaliser les dépenses dans le cadre de l'élaboration de la loi de Finances 2020», mettant l'accent sur «la nécessité de veiller à la protection des revenus des catégories vulnérables et de la préservation de leur pouvoir d'achat, dans le cadre de la politique sociale de l'Etat, qui est l'un des fondements des politiques publiques de l'Etat algérien».



Se félicitant des mesures proposées par le Gouvernement dans l'avant projet de loi de Finances 2020 pour l'encouragement des start-up à travers leur exonération et la facilitation de leur accès au foncier, M. Bensalah a exhorté le Gouvernement à «examiner de nouvelles formules pour élargir le soutien en faveur de cette catégorie et instaurer des mesures d'accompagnement au profit des jeunes porteurs de projets, notamment les diplômés universitaires, dans le cadre de la concrétisation de

la politique de l'Etat visant l'intégration des jeunes, procédant de la conviction que l'élément humain est la base de chaque progrès et levier de l'économie nationale», précise le même source.

En conclusion, le chef de l'Etat a instruit les membres du Gouvernement à «intensifier le suivi sur terrain du déroulement de la rentrée sociale et scolaire, et à veiller à la bonne préparation de la prochaine rentrée universitaire», conclut le communiqué de la Présidence.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT, HASSANE RABEHI

«La présidentielle est le vœu de la majorité des Algériens»

L'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain, est «le vœu de la majorité des Algériens», étant donné que «c'est la voie salutaire» pour permettre au pays de consolider «sa stabilité et sa sécurité», a affirmé mardi le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi.

«Les élections présidentielles sont le vœu de la majorité des Algériens, étant donné que c'est la voie salutaire pour permettre à notre pays de consolider sa stabilité et de réunir les conditions de son développement au mieux des intérêts de notre peuple», a-t-il indiqué à la presse en marge de l'installation officielle des membres du jury du prix du président de la République du journaliste professionnel.

Il a, dans ce cadre, exprimé sa «grande confiance» en les médias pour leur capacité à accompagner «l'œuvre politique qui consiste à assurer les meilleures conditions» de l'organisation de ces élections, qui sont la «voie salutaire pour permettre à notre pays de consolider sa stabilité et sa sécurité».

Pour M. Rabehi, l'Armée nationale populaire (ANP) a apporté une contribution «significative» et a assuré un «accompagnement certain» aux revendications du peuple algérien, lesquelles sont consacrées dans tous les textes légaux, administratifs et politiques.

Ces textes, a-t-il ajouté, constituent l'assise sur laquelle vont se dérouler ces élections et qui «vont consacrer les principes de la démocratie et de la participation du citoyen, non seulement à la promotion de son pays mais aussi à en construire l'avenir».

Interrogé sur la présence des observateurs internationaux durant le prochain scrutin, M. Rabehi a indiqué que cette ques-

tion «relève des prérogatives de l'Autorité nationale des élections, qui est indépendante dans ses décisions, ce qui reflète la bonne volonté de l'Etat à répondre à toutes les revendications du peuple». Concernant les informations faisant état de la retransmission des procès de Louiza Hanoune, Bachir Tartag et Toufik Mediène notamment, M. Rabehi a répondu que le but «n'est pas la retransmission en soi, mais que la Justice assure un procès juste et équitable concernant toutes ces affaires ou celle liées de corruption».

Il a ajouté dans ce cadre, que tout ce qui

concernait la justice «est de son ressort», relevant que l'Etat «est déterminé à combattre la corruption et tous ceux qui ont contribué à conduire le pays à cette situation difficile».

La Justice, a rappelé le ministre, a prouvé son indépendance dans ses décisions, en se référant aux seuls textes de lois.

Interrogé sur les conditions d'exercice des journalistes, il a indiqué que son département s'attellait à la préparation d'un ensemble de textes pour leur permettre d'accomplir convenablement leur métier et de consacrer leurs pleins droits.

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection en 6^{ème} région militaire à partir de mercredi

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), effectuera, à partir de mercredi une visite de travail et d'inspection en 6^{ème} Région Militaire à Tamanrasset, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette visite, le Général de Corps d'Armée procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 6^{ème} Région Militaire, précise la même source.

A la veille de cette visite, le Général de Corps d'Armée a marqué une halte au niveau du Secteur Opérationnel Sud-est Djanet, où il a été accueilli par le général-major Hassen Alaïmia, Commandant de la 4^{ème} Région Militaire, avant d'inspecter l'un des Centres de Contrôle Electronique des Frontières, ajoute la même source, indiquant que la concrétisation de ce centre sur le terrain a fait l'objet des instructions du Général de Corps d'Armée lors de ses précédentes visites en 4^{ème} Région Militaire.

Le Général de Corps d'Armée «a exprimé à l'occasion, devant les cadres présents, sa grande satisfaction et sa gratitude quant aux efforts laborieux consentis par les unités de l'ANP pour la sécurisation et la protection de l'ensemble de nos frontières nationales de toutes les menaces, et tous les dangers et les fléaux», conclut le communiqué.

MARCHES ESTUDIANTINES: Départ des symboles de l'ancien système

Des étudiants sont sortis dans la rue mardi à travers plusieurs wilayas du pays pour appeler encore une fois au départ des figures de l'ancien système afin d'organiser une élection présidentielle «libre et transparente», ont constaté des correspondants des APS.

Des étudiants des universités de Constantine et d'Annaba ont participé à des marches réitérant la revendication d'instaurer «un nouveau système politique», sans la participation des personnes responsables de la crise que traverse l'Algérie depuis le 22 février dernier, date de début du Hirak populaire.

A Constantine, une centaine d'étudiants, rejoints par des enseignants et des anonymes, ont scandé des slogans hostiles à la tenue d'élection présidentielles annoncées pour le 12 décembre prochain.

«Presse libre, justice indépendante» et «Pacifique, pacifique», clamaient-ils, appelant à la libération des personnes, interpellés lors de précédentes marches populaires.

Les manifestants ont tenté d'observer un sit-in devant le la Cour de la justice, mais ont été empêchés par les forces de l'ordre.

Ce groupe de manifestants s'est dirigé ensuite vers le siège de l'UGTA au centre-ville, avant d'emprunter l'avenue Mohamed Belouizid et se disperser à proximité du Palais de la culture Mohamed laïd Al Khalifa.

A Annaba, un groupe d'étudiants, rejoints par d'autres citoyens, ont marché au centre-ville, appelant à un «Etat de droit», avant de rallier la place du Cours de la révolution puis le théâtre régional Azzedine Medjoubi.

Dans la ville de Sétif, environ 100 étudiants ont marché du siège de la wilaya vers la stèle commémorative du chahid Saal Bouzid en passant par la cité cheikh El-Ayfa appelant au départ des symboles de l'ancien système.

Au Centre du pays, des milliers d'étudiants des wilayas de Tizi-Ouzou et de Bejaia, ont de nouveau battu le pavé au rythme de chansons engagées, pour exiger un «changement» du système politique et le départ de toutes les figures de l'ancien système. Les jeunes manifestants, rejoints par d'autres citoyens, ont entamé leurs marches des campus universitaires de ces deux villes, pour sillonner les artères principales des deux villes, réitérant leur rejet des prochaines élections présidentielles.

Poursuite de la lutte contre la corruption

Les étudiants des wilayas d'Oran, Mostaganem et de Tlemcen ont participé à leur marche hebdomadaire pacifique pour soutenir les revendications du Hirak populaire. A Oran, les étudiants, rejoints par des enseignants, ont traversé le centre-ville avant de se rassembler devant le siège de la wilaya, scandant des slogans appelant à l'instauration d'un Etat de droit. Les marcheurs ont également appelé à «l'intensification de la lutte contre la corruption» et la «condamnation des personnes impliquées dans ces affaires de détournements de deniers publics». A Mostaganem, les étudiants et leurs enseignants se sont rassemblés à la place de l'indépendance, au centre-ville, pour appuyer les revendications du Hirak et rejeter les élections présidentielles du 12 décembre 2019.

UNIVERSITÉS Installation des comités de la langue anglaise au niveau de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Deux comités spécialisés dans le renforcement de l'usage de la langue anglaise ont été installés, mardi à Alger, au niveau du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, tous cycles confondus, et ce pour examiner les potentialités offertes en vue de faire aboutir ce processus et mettre au point une stratégie applicable sur le terrain.

Installés lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, il s'agit du comité intersectoriel chargé d'engager un réflexion et d'examiner le renforcement de l'usage de la langue anglaise dans les domaines pertinents ainsi que du comité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui prend en charge les moyens de renforcement de la langue anglaise et les modalités de son usage graduel dans les sphères de la formation, notamment en recherches et doctorats.

Ce dernier devrait élargir le débat à l'ensemble des établissements universitaires, afin de mettre en place un programme «global et complet» pour ces deux comités, lequel sera soumis au ministre puis au Gouvernement.

En attendant, les deux comités présenteront leurs conclusions préliminaires dans un mois.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette installation, le ministre a affirmé que ce genre de projets s'étend sur «le long terme», relevant la nécessité d'attirer des étudiants étrangers en vue de générer des recettes au profit de l'université et de l'Etat algérien.

«Les études universitaires sont considérées à travers le monde en tant qu'activité économique», a-t-il soutenu, citant, à titre d'exemple, les Etats-Unis où les inscriptions universitaires génèrent, à elles seules, 59 milliards USD, «d'où notre intérêt d'attirer des étudiants étrangers désireux de poursuivre leurs études en anglais, car les frais de leurs inscriptions seront profitables à l'université et à l'Etat algérien».

L'Algérie qui n'est pas la première à recourir à cette expérience, a été précédée dans ce domaine par le Vietnam, la Chine et les Pays-Bas, a-t-il rappelé.

MÉDIAS Installation des membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi a procédé mardi à Alger, à l'installation des membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, dont le thème est consacré cette année aux «Vertus du dialogue».

Présidé par le directeur de l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information, Pr Abdeslam Benzaoui, le jury est constitué de Khadidja Khelifi, représentant du ministère de la Communication, Mahdia Belmessek, représentante du ministère des Finances, Mohmaed Kechroud, représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et Hassen Mandjour, représentant du ministère de la Culture.

Il s'agit également de Bouzid Ould El Hossine, représentant de la Télévision nationale, de Mohamed Badreddine, représentant de la Radio nationale, Ahmed Merabet, représentant de la presse publique, Abdelwahab Djakoun, représentant de la presse privée, Faïza Yakhlef et Abdelhamid Sahel, représentants de la Faculté des sciences de l'information et de la communication.

Le Prix du président de la République du journaliste professionnel a été institué en «signe de reconnaissance aux parcours des journalistes algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à



travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique». L'objectif étant d'encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite et récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant

trait à la thématique retenue». Les intéressés par ce concours, dans sa 5ème édition, doivent adresser leurs dossiers de participation au président du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, au ministère de la Communication, par voie postale avant la date limite fixée au 10 octobre 2019.

«Rabehi se félicite de la contribution des journalistes à la sensibilisation à l'importance du dialogue national dans l'intérêt suprême du pays

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi a indiqué, mardi à Alger, que les journalistes des secteurs public et privé avaient contribué à la sensibilisation à l'importance du dialogue national et à l'impératif d'aller «sans délai» vers une élection présidentielle «démocratique dans l'intérêt suprême du pays». Les journalistes des secteurs public et privé ont «contribué à la sensibilisation à l'impératif d'aller sans délai vers une élec-

tion présidentielle démocratique dans l'intérêt suprême du pays et à l'importance du dialogue national» en mettant en avant ses nombreuses vertus», a précisé M. Rabehi qui présidait l'installation du jury de la 5e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel. Dans la conjoncture «sensible» que traverse notre cher pays, la corporation a, comme à l'accoutumée, accompli son devoir national et professionnel en assurant la couverture et le suivi médi-

atiques des événements nationaux, a souligné le ministre. Il a estimé que la compétition ouverte aux journalistes professionnels des différents médias réaffirmera l'engagement «constant» des journalistes algériens à l'égard des questions nationales et leur accompagnement des aspirations du peuple, relevant que les contributions des journalistes, de par le haut niveau de professionnalisme atteint, «hisseront le niveau de la compétition soumise à l'évaluation des membres du jury».

Une opération qui, selon le premier responsable du secteur, «incitera davantage le journaliste professionnel à poursuivre sa mission, notamment en prévision de l'échéance présidentielle du 12 décembre». Cet «important» rendez-vous dans le contexte de l'instauration d'une véritable démocratie «exige la conjugaison des efforts de tous les citoyens pour garantir le droit des prochaines générations à la stabilité et au développement dans divers domaines», a-t-il souligné, ajoutant que «le journaliste algérien veillera à faire aboutir cette démarche pour parachever l'accompagnement du processus de dialogue, particulièrement lors des étapes phares de l'histoire de la nation». Evoquant la mission des membres du jury, le ministre a

précisé qu'elle revêt «une importance particulière» vu qu'elle coïncide avec «la conjoncture cruciale» que traverse l'Algérie pour amorcer une nouvelle ère permettant une rupture radicale avec des dépassements qui auraient pu provoquer une fitna dans le pays, n'était-ce la providence divine, la vigilance et les sacrifices de tous les fidèles, avec à leur tête les forces de l'Armée nationale populaire (ANP). «Les premiers jalons de cette nouvelle ère ont été instaurés en adoptant le dialogue, en tant que moyen civilisé de débat et de proposition positive autour des priorités immuables de la nation, particulièrement l'organisation de l'élection présidentielle en décembre prochain pour trouver une issue à la crise que veut les ennemis de l'Algérie faire perdurer», a ajouté M. Rabehi. Tout en s'inclinant devant le rôle de l'institution militaire qui a accompagné les revendications du peuple et appuyé le dialogue, «nous saluons la contribution de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM) dans l'avancement du processus de dialogue qui a permis de mettre en place deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections et au régime électoral», a conclu le ministre.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE : Sensibilisation pour inscrire les enfants aux besoins spécifiques dans les établissements du secteur

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, a appelé mardi à Khenchela à davantage d'efforts pour sensibiliser les parents à inscrire leurs enfants à besoins spécifiques dans les établissements du secteur de l'action sociale pour en favoriser la prise en charge. Au cours de son inspection du centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux «Hemam Mohamed», la ministre a estimé que «les cellules de proximité du secteur sont tenues de faire le porte-à-porte pour mener cette sensibilisation pour en permettre la prise en charge». La ministre qui a inspecté plusieurs

établissements de son secteur dans les communes de Khenchela et El Hama, a indiqué que son département œuvre avec les directeurs de wilayas après la levée du gel sur le recrutement pour son département à ouvrir plus de 2.400 postes d'emploi. Elle a également exhorté les concernés à faciliter l'accès aux locaux de l'Etat pour les bénéficiaires des crédits ANGEM (Agence nationale de gestion du micro-crédit) et du programme de la femme productive tout en suivant l'utilisation faite de ces locaux par les bénéficiaires. La ministre a indiqué avoir donné des instructions aux directeurs de wilaya du secteur pour favoriser l'enseignement de

l'anglais dans les établissements du secteur et pour les équiper de laboratoires des langues étrangères. Au centre de l'enfance assistée «Mekhmane Merah Benbelgacem» d'El-Hamma, la ministre a assisté au départ d'une caravane de solidarité devant distribuer des couvertures, vêtements et denrées à 60 familles habitant les communes de Tamza, Taouzianet, Baghaï, Metoussa, R'mila et Bouhmama. Dans le même établissement, Mme Eddalia a présidé la distribution d'appareillages à des personnes à besoins spécifiques ainsi que la remise de chèques et attestations d'octroi de crédits à des porteurs de projets ANGEM.

AGENTS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS: Les agréments désormais délivrés par les walis (JO)

Les prérogatives de délivrance des agréments pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier ont été transférées des services du ministère de l'Habitat aux walis, en vertu de deux décrets exécutifs publiés au journal officiel n 55.



Ainsi, «la demande d'agrément d'agent immobilier doit être déposée par le postulant auprès de la direction chargée du logement de la wilaya contre remise d'un accusé de réception», selon le décret exécutif n 19-242 du 8 septembre 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n 09-18 du 20 janvier 2009 fixant la réglementation relative à l'exercice de la profession d'agent immobilier.

Les demandeurs d'agréments pour les activités d'agences immobilières et d'administrateurs de biens immobiliers doivent justifier notamment la possession d'un diplôme supérieur dans le domaine juridique, commercial, comptable, immobilier ou technique, tandis que pour l'activité de courtier, ils doivent justifier la possession d'un diplôme de technicien supérieur dans le domaine commercial, comptable, immobilier ou technique.

La demande doit être accompagnée également des certificats de nationalité et de résidence du demandeur.

Pour les personnes morales (sociétés), la demande d'agrément doit contenir un exemplaire des statuts de la personne morale, un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales portant constitution de la société, l'ampliation de la délibération au cours de laquelle ont été désignés le président et, éventuellement, le directeur général ou le gérant, à moins que ceux-ci ne soient titulaires, les certificats de nationalité et de résidence du ou des détenteurs de la totalité du capital, la justification que le directeur général ou le gérant statutaire satisfait aux conditions d'aptitude définies (possession d'un diplôme).

Lorsque le directeur général ou le gérant statutaire ne répond pas aux conditions, la personne morale doit présenter la justification qu'elle bénéficie de la collaboration permanente et effective d'une personne physique répondant à ces conditions, selon le même texte.

Le wali est tenu de répondre au postulant dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date de réception de la demande d'agrément, précise ce nouveau décret soulignant que «la décision de refus doit être motivée et notifiée par le wali au demandeur par tout moyen».

«L'agrément d'agent immobilier est personnel, révocable et incessible et ne peut faire l'objet d'aucune forme de location», ajoute ce nouveau texte qui fixe la durée de validité de l'agrément d'agent immobilier de cinq (5) années.

L'inscription au registre des agents immobiliers donne lieu à la remise par le wali, d'une carte professionnelle dénommée «carte de l'agent immobilier».

Pour organiser l'opération de la délivrance des agréments, une commission d'agrément de wilaya des agents immobiliers est créée auprès du wali.

Elle a pour mission d'étudier et de donner un avis sur les demandes d'agrément, d'étudier et de donner un avis sur tout dossier de retrait d'agrément qui lui est soumis par le wali, d'examiner toute question liée à l'activité d'agent immobilier, qui lui est soumise par le wali.

Le décret souligne, par ailleurs, que l'agent immobilier doit, dans le cadre de l'exercice de sa profession, s'acquitter de ses obligations envers ses clients conformément aux usages de la profession, fournir la

meilleure qualité de service, respecter les lois et règlements régissant l'activité, inscrire sur un registre coté et paraphé par les services compétents de la direction chargée du logement de la wilaya, l'ensemble des opérations qu'il exécute.

Ce registre doit être conservé pendant une période de dix (10) ans, au moins, et présenté, ainsi que les autres documents, à tout agent de l'Etat habilité à les contrôler.

L'agent immobilier doit afficher à la vue de ses clients, de manière lisible et visible, le barème de ses honoraires et tarifs», lit-on dans ce texte.

Un rapport d'activités détaillé doit être transmis annuellement à la wilaya

Il doit, en sus, transmettre annuellement à la direction chargée du logement de la wilaya, un rapport détaillé et chiffré sur ses activités, d'après le texte précisant que le renouvellement de l'agrément est subordonné au dépôt régulier de ses rapports.

Le titulaire de l'agrément d'agent immobilier est tenu d'entrer en activité dans le délai maximal de six (6) mois, à compter de la date de sa délivrance.

Dans le cas où l'agrément n'est pas mis en exploitation dans ces délais, le wali peut décider sa suspension ou son retrait et ce, sauf si son titulaire peut justifier d'un cas de force majeure.

En cas de condamnation pour fraude fiscale, pour infraction à la réglementation des changes ou lorsque le titulaire a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, le titulaire de l'agrément d'agent immobilier doit cesser toute activité liée à sa profession

et en informe immédiatement le wali qui procédera au retrait d'agrément.

Quant au second décret, il stipule que «l'agrément de promoteur immobilier est délivré dans les conditions ci-après, par le wali, après avis favorable d'une commission de wilaya d'agrément des promoteurs immobiliers».

Toutefois, l'agrément de promoteur immobilier ouvre droit à l'exercice de cette activité sur l'ensemble du territoire national, note ce décret exécutif, n 19-243 du 8 septembre 2019, qui modifie et complète le décret exécutif n 12-84 du 20 février 2012 fixant les modalités d'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier ainsi que les modalités de la tenue du tableau national des promoteurs immobiliers.

Le dossier est composé notamment de tout document justifiant les références professionnelles, d'une copie du diplôme supérieure ainsi que du cahier des charges relatif aux engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, dûment rempli et signé.

Pour les personnes morales (sociétés), la demande doit être accompagné d'un exemplaire des statuts de la personne morale, un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales portant constitution de la société, l'ampliation de la délibération au cours de laquelle ont été désignés le président et, éventuellement, le directeur général ou le gérant, à moins que ceux-ci ne soient statutaires, le cahier des charges relatif aux engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, dûment rempli et signé, la justification que le directeur général ou le gérant statutaire satisfait aux conditions d'aptitudes professionnelles définies.

Le wali est tenu de répondre aux postulants répondant aux conditions, dans un délai de trois (3) mois, à compter de la date de réception de la demande.

La décision de refus d'agrément doit être motivée et notifiée au postulant par tout moyen.

Le titulaire de l'agrément doit, lorsque les formalités d'inscription au registre du commerce sont accomplies, de transmettre au wali un dossier, lui permettant l'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers.

EDUCATION : L'obligation de poursuivre l'enseignement de Tamazight dans le cycle moyen, une des propositions phares du HCA

L'obligation poursuivre l'enseignement de Tamazight dans le cycle moyen fait partie des propositions phares introduites par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) auprès du Gouvernement, en vue de la révision de la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, a indiqué mardi à Tipasa, son secrétaire général, Si El Hachemi Assad.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Si El Hachemi Assad a fait part de l'introduction de propositions auprès du Gouvernement par le biais du ministère de l'Éducation nationale, pour la révision de certains articles de la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, dont l'article 34, en vue de l'instauration de l'obligation de l'enseignement de cette langue dans le cycle moyen, pour ceux qui l'ont étudié dans le cycle primaire.

«Les propositions du HCA figurent parmi les points d'importance du plan de travail de la commission mixte», a-t-il ajouté, réitérant l'engagement du HCA à «consacrer son objectif suprême d'œuvrer à la promotion et la préservation de l'enseignement de Tamazight dans le système éducatif national, en vue de garantir la conformité de la Loi avec la Constitution de 2016 qui en a fait une langue nationale et officielle».

Relevant «une anomalie» dans l'article 34, Si El Hachemi Assad a appelé à sa révision par l'instauration de l'obligation de la poursuite de l'enseignement de Tamazight dans le cycle moyen, pour ceux qui l'ont étudié dans le cycle primaire, au même titre que les autres matières et langues.

Il a, également, montré des réserves concernant l'article stipulant l'enseignement de Tamazight à partir de la 4ème année primaire, au lieu de la 1ère année primaire, vu qu'il s'agit d'une langue officielle et nationale, au même titre que la langue arabe.

Pour lui, il est «illogique» d'enseigner une langue étrangère, en l'occurrence, le français qui est introduit dans l'enseignement à partir de la troisième année primaire, avant la langue Amazigh.

Dans le même sillage, le SG du HCA s'est félicité de la consécration du décret portant introduction de l'enseignement de Tamazight dans le système éducatif et dans la communication, avant de faire part de démarches en cours en vue de sa généralisation à d'autres secteurs comme l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, parallèlement à l'instauration de mécanismes légaux «pour sa protection», notamment.

«Il s'agit pour nous de consacrer l'approche dite de généralisation verticale et horizontale, d'autant plus que la langue Amazigh est actuellement enseignée au niveau de 44 wilayas du pays», a-t-il dit.

Durant cette visite d'inspection, à Tipasa, le SG du HCA était accompagné de cadres de cette structure, qui se sont réunis avec le wali Mohamed Bouchama, pour examiner les moyens de renforcement de l'enseignement de cette langue dans la wilaya, outre la célébration des festivités de Yennayer (premier jour de l'an Amazigh), entre autres.

«L'enseignement de Tamazight, à Tipasa, n'a pas eu l'engouement escompté, en dépit des efforts de la direction de l'éducation de la wilaya pour sa promotion depuis l'année scolaire 2016/2017, ayant vu l'ouverture de trois classes d'enseignement de cette langue, portées actuellement à six classes», a relevé la responsable du secteur, Soria Talhi.

«Pour moi, l'ouverture de classes de Tamazight n'a pas été une tâche de tout repos», a-t-elle expliqué, signalant avoir rencontré «de nombreux problèmes de la part de certains parents, qui ont carrément refusé que leurs enfants apprennent cette langue», a-t-elle déploré.

Après avoir appelé à une «fédération des efforts de tout un chacun, comme impératif à la promotion de l'enseignement de cette langue, vu qu'elle n'est pas une matière obligatoire», elle a fait part de «démarches à moyen et long termes, en vue de sa généralisation à toutes les communes de la wilaya».

PLF 2020: Zerouati : «Hausse des taxes sur les déchets dangereux, produits pétroliers et sacs en plastique»



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a affirmé, mardi à Alger, que les taxes relatives aux déchets dangereux, produits pétroliers et sacs en plastique seront revues à la hausse dans le cadre du projet de Loi de finances (PLF) 2020.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge de la célébration de la Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone, Mme Zerouati a indiqué qu'il existait plusieurs types de taxes relatives à l'environnement, dont la taxe sur le déstockage des déchets industriels spéciaux dangereux ainsi que la taxe sur les produits pétroliers et les sacs en plastique.

Dans ce cadre, la ministre a cité, à titre d'exemple, la taxe sur les sacs en plastique qui s'élèvera à 200 da/kg, dans le cadre du PLF 2020.

A cet effet, Mme Zerouati a rappelé que la taxe sur les sacs en plastique a quadruplé depuis son instauration.

L'augmentation de la taxe sur les sacs en plastique par kilogramme demeure «insignifiante», vu que le kilogramme est équivalent, selon les estimations, à 1.000 sacs en plastique, a-t-elle précisé, ajoutant que l'augmentation de la taxe vise à réduire l'utilisation de ces sacs.

Plusieurs unités spécialisées dans l'industrie plastique travaillent «illégalement», selon la première responsable du secteur.

Concernant les recettes de la taxe sur les sacs en plastique, Mme Zerouati a dit qu'elles seront versées au Fonds national de l'environnement, ainsi qu'au fonds des collectivités locales et au Trésor public.

A une question sur l'abandon de l'utilisation des sacs en plastique, la ministre a précisé que l'opération se faisait progressivement.

Reconnaissant la «difficulté» de remplacer les petites entreprises activant dans la fabrication du plastique, créées dans les années 90 dans le cadre du dispositif du micro-crédit, elle a indiqué que des concertations étaient en cours avec ces entreprises pour aller vers la fabrication de sacs en papier.

Moins de 3% de différents types de plastique sont recyclés quotidiennement, soit 200 tonnes par jour et 73.000 tonnes par an, a fait savoir la ministre, précisant que le tri et le recyclage des déchets étaient réalisés dans un cadre participatif entre les autorités locales et les petites entreprises activant dans le domaine du recyclage, au nombre de 1.900 à travers le territoire national.

A cette occasion, la ministre a annoncé le lancement, à partir du 21 septembre, coïncidant avec la Journée mondiale du nettoyage de notre planète, d'un mois de campagne contre les déchets plastiques, mettant à contribution les walis, la société civile, les entreprises économiques et les secteurs concernés pour assurer sa réussite.

La première responsable du secteur a, par ailleurs, annoncé le lancement, début octobre prochain, d'un atelier pour dresser le bilan des ateliers régionaux sur l'économie circulaire, qui sont sortis avec 292 recommandations réunies en sept (7) axes stratégiques qui constitueront les principaux éléments de la feuille de route de transition vers l'économie circulaire.

CÉRÉALES: Des économies de plus d'un milliard USD grâce à la rationalisation des importations et le soutien à la production locale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a indiqué, mardi à Alger, que le pays avait économisé plus d'un (1) milliard de dollars grâce aux mesures initiées pour rationaliser les importations de blé tendre et soutenir la production locale de blé dur et d'orge.

S'exprimant lors d'un atelier national sur la filière céréalière, M. Omari a précisé que le Trésor avait réussi à économiser, grâce aux mesures prises par le Gouvernement relatives à la rationalisation des importations et du transport, plus d'un (1) milliard USD du fait de la réduction des quantités de blé tendre importées, le soutien de la production et de la collecte de l'orge et du blé dur.

Les premières statistiques de la saison moisson-battage 2018-2019 font ressortir la production de plus de 60 millions de quintaux de céréales toutes catégories confondues à l'échelle nationale, a expliqué le ministre, saluant la dynamique progressive que cette filière connaît en termes de production et de collecte.

Il a été procédé cette année, a-t-il poursuivi, à la promotion des mécanismes de production, l'intensification de la collecte, l'optimisation des interventions de l'Office algérien interprofessionnel de céréales (OAI) et des coopératives, ainsi que l'organisation professionnelle, lesquels sont autant de facteurs ayant permis de réduire les importations et garantir l'équilibre de la balance de paiements.

Le taux de stockage du blé dur (20 millions de quintaux) et de l'orge (4 millions de quintaux) produit suffira amplement pour la saison 2018-2019, a-t-il rassuré.

Dans ce contexte, le ministre a fait état de la possibilité d'organiser un plan d'action avec d'autres secteurs, tels que le ministère de la Santé, en vue de mener



des campagnes pour sensibiliser les citoyens quant à la nécessité d'améliorer notre alimentation.

A noter que cette rencontre a vu la présentation de quelques recommandations issues des cinq ateliers thématiques de la Conférence sur le développement de la filière céréalière, auxquels avaient pris part 160 experts, cadres et professionnels du secteur de l'agriculture ainsi que d'autres secteurs concernés.

Ces recommandations ont porté essentiellement sur l'évaluation des besoins nationaux en céréales à moyen et à long termes, en accord avec le mode de consommation nationale et le recensement de nos capacités productives, sur

l'action à même de les développer conformément au progrès technique, ainsi que sur la modernisation des infrastructures et des équipements en vue d'assurer la qualité conformément aux standards internationaux.

L'accent a été mis lors de cette rencontre sur l'impératif d'une exploitation optimale et efficiente de la ressource hydrique et d'une consolidation des moyens humains et matériels et de la révision des subventions dans les régions sahariennes, outre la réalisation d'enquêtes régulières et périodiques lors de la campagne céréalière à travers le recours à des moyens et techniques innovants, dont les images et données de satellites.

ENVIRONNEMENT: Zerouati : «L'Algérie engagée à éliminer graduellement les SACO »

La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a souligné mardi le respect rigoureux par l'Algérie des engagements contenus dans le protocole de Montréal relatif aux Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO).

"L'Algérie s'est engagée à l'image de tous les pays signataires du Protocole de Montréal (1987) à éliminer graduellement ces substances chimiques en éliminant jusqu'à l'instant 1.850 tonnes de SACO", a déclaré la ministre à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone.

Ce chiffre représente 85% de la quantité globale à éliminer, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, Mme.

Zerouati a rappelé que l'Algérie était le premier pays ayant appelé, en mars 1989, à la création d'un fonds en faveur des pays en voie de développement consacrée au soutien technique et financier, lequel a été créé, effectivement, une année plus tard.

A ce propos, la première responsable du secteur a affirmé que l'effort consenti par l'Algérie, à travers le lancement d'un grand nombre de projets, avait permis d'éliminer ces SACO notamment

les projets relatifs au transfert du savoir technique via les technologies modernes outre la formation d'un grand nombre de spécialistes et de techniciens, la mise en place d'un arsenal juridique et l'interdiction de l'importation des SACO.

Le contrôle de l'importation et de l'utilisation de ces substances chimiques est assuré, selon Mme Zerouati par une commission composée de plusieurs compétences représentant les secteurs de la Défense, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Industrie et des Finances sous la supervision du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables.

Cette commission a pour mission de définir et d'attribuer "de manière transparente" un quota d'importation annuel en faveur des sociétés concernées, ajoute la ministre.

Baisse du volume d'importation des SACO à 920 tonnes en 2019

"Le volume d'importation des SACO en Algérie est de 920 tonnes contre 1.200 tonnes en 2013", indique la ministre. A ce propos, la ministre a précisé que cette baisse de la quantité d'importation des SACO est due à la substitution de ces derniers

par des produits écologiques.

Cette opération se déroule graduellement pour éliminer définitivement ces substances à l'horizon 2030, ce qui implique l'accompagnement des entreprises nationales (publiques et privées) dans la substitution du mode de production, a-t-elle indiqué.

La célébration de la journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone a été proclamée en 1987 et coïncide avec le 16 septembre de chaque année, date de la signature du Protocole de Montréal relatif aux Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO). Ce protocole, en vigueur depuis janvier 1989, a été signé par l'Algérie le 20 octobre 1992.

Le thème retenu pour l'édition de cette année est "32 ans après le Protocole, l'ozone en voie de guérison", encourageant ainsi la communauté internationale à poursuivre les mesures de protection de la couche d'ozone.

Présentation de week-end du premier Plan national Climat en Conseil du gouver- nement

D'autre part, Mme Zerouati a annoncé la présentation, ce week-end, du premier Plan national Climat

(PNC) en Conseil de Gouvernement.

Selon la ministre, ce plan, premier du genre en Algérie, se veut un outil pour l'application de la politique nationale de lutte contre les impacts négatifs des changements climatiques.

Ont participé à l'établissement de ce plan, dix-huit (18) secteurs ministériels composant la commission nationale du climat présidée par le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables.

La ministre a indiqué que le PNC "vise à faire face à la vulnérabilité du territoire devant les impacts négatifs des changements climatiques dans plusieurs domaines".

Elle a rappelé, à ce propos, la détérioration du couvert végétal et la hausse de la température, impactant négativement la santé publique ainsi que l'aggravation des grands risques tels que les inondations et les incendies.

Ce plan repose sur la baisse du niveau des émissions de gaz à effet de serre, l'insertion de la dimension climatique dans les politiques de développement et économiques et l'ouverture à l'investissement étranger dans ce domaine.

EMPLOI:

Vers des services à distance au profit des usagers du service public de l'emploi

Le développement des services à distance au profit des usagers du service public de l'emploi constitue une des priorités ciblées par le projet de jumelage entre l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) et la française «Pôle emploi» lancé en 2018, a affirmé hier à Alger, le directeur des systèmes d'information à l'agence, Hocine Lebbihi.

Ce projet de jumelage qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a pour «but de développer les services à distance en direction des usagers du service public de l'emploi et de consolider les capacités de l'ANEM à organiser et piloter le développement des compétences des personnels du service public de l'emploi», a précisé M. Lebbihi, lors d'une rencontre consacrée à ce projet à mi-parcours.

Le même responsable a ajouté que ce jumelage intitulé : «appui à la modernisation du service public de l'emploi», s'aligne sur «les nouvelles thématiques prioritaires, notamment la simplifi-



cation des procédures par la digitalisation des services et la transparence dans l'intermédiation» de l'ANEM.

«L'ANEM a franchi des étapes qualitatives qui font d'elle, actuellement, un élé-

ment incontournable dans la gestion du marché de l'emploi et dans la connaissance de l'évolution, des différents indicateurs du marché du travail», a-t-il dit. Pour sa part, le directeur national du pro-

gramme P3A, Abderrahmane Saadi a indiqué que ce projet de jumelage d'une durée de 24 mois, est financé à hauteur de 1.24 million d'euros par l'Union européenne (UE) et est géré par l'unité de gestion du programme P3A. De son côté, la directrice de l'organisation du marché de l'emploi à l'ANEM, Keira Feddal a expliqué que la mise en œuvre de jumelage devrait permettre la consolidation de l'organisation et des outils dont dispose l'ANEM, afin «d'assurer une meilleure capacité d'évolution de ses services, et instaurer la démarche de l'ingénierie de formation comme méthode permettant le développement des compétences du personnel de l'ANEM».

INDUSTRIE:

Près de 81% des opérateurs ont connu une baisse des transactions commerciales au cours des derniers mois (APOCE)

Près de 81% des entreprises industrielles en Algérie ont constaté un recul de leurs transactions commerciales au cours des derniers mois, a indiqué mardi à Alger le président de l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) M. Mustapha Zebdi. Co-animant une conférence sur la situation économique du pays avec le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Tahar Boulouar, M. Zebdi a fait savoir qu'un sondage réalisé par son organisme sur 3,500 entreprises algériennes productrices, 81% d'entre elles ont constaté une récession de leurs transactions commerciales.

«Nous assistons à une situation de stagnation économique ce qu'on voit sur le marché national n'incite pas à l'optimisme», a-t-il noté. «Il est de notre responsabilité en tant qu'association de rappeler la réalité de l'économie nationale qui est en lien direct avec le pouvoir d'achat et la consommation du citoyen», a-t-il estimé, affirmant que «le pays fait

face à une stagnation économique depuis quelques mois». L'intervenant a expliqué que plusieurs secteurs sont touchés par cette stagnation dont l'industrie du médicament, l'agroalimentaire et le tourisme. Selon lui, certaines industries agroalimentaires ont connu une baisse de 80% sur la commercialisation de leurs produits, affirmant que certaines usines sont à l'arrêt du fait de l'accumulation de leurs stocks. «En conséquence, on peut s'attendre au licenciement de milliers de travailleurs, certaines PME ont déjà mis les clés sous les portes», relate-t-il. Les causes de cette stagnation économique, selon M. Zebdi, sont dues à la situation politique actuelle qui a entraîné «des craintes poussant inconsciemment à la non consommation et au stockage des produits».

«L'autre hypothèse qui est en lien avec la première est le recul du pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il estimé. Pour le responsable de l'APOCE, le recul de la consommation se traduit par le ralentissement de l'activité économique ayant une incidence sur les recettes du Trésor

public, sur la bonne santé des entreprises du pays et notamment sur l'emploi. «Si la situation persiste, on pourrait se retrouver avec des milliers de travailleurs au chômage notamment dans le secteur privé», a-t-il affirmé, soulignant «la nécessité d'un retour à la stabilité politique» synonyme de confiance des opérateurs et des investisseurs économiques. Pour sa part, M. Boulouar a fait savoir que plusieurs marchés de gros font face à un recul de 30 à 40% de leur activité commerciale. Cependant, cette stagnation n'a pas causé de pénurie au niveau de ces marchés «qui possèdent des stocks quasiment pour toute l'année s'agissant des denrées non périssables». Selon le président de l'ANCA, l'effet psychologique a un grand impact sur les différents opérateurs commerciaux appelant les autorités politiques à rassurer les consommateurs et les entreprises. «Durant les derniers mois, près de 50.000 registres de commerce ont été supprimés par leurs propriétaires «a-t-il fait savoir, estimant que la stabilité politique est nécessaire à tout développement économique.

AGRICULTURE:

La création de l'ONV, la lutte contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, priorités de l'heure

Le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Karim Boughalem, a affirmé mardi à Mostaganem que la création de l'ordre national des vétérinaires, la lutte contre les maladies et la protection des ressources animales «sont une priorité de l'heure». A l'ouverture du 14e espace vétérinaire algérien (EVA), Boughalem a indiqué que la priorité est accordée actuellement à la réorganisation des services vétérinaires par la création de l'ordre national des vétérinaires, la lutte contre les zoonoses et la protection du cheptel et ce, afin de faire éviter des pertes aux éleveurs et à l'Etat.

La rencontre permettra de choisir des vétérinaires pour l'élaboration des textes réglementaires de la loi sur la médecine vétérinaire publiée depuis trois mois, notamment ceux relatifs à l'Ordre national

des vétérinaires (ONV), en plus de constituer une occasion pour soulever les préoccupations de cette catégorie professionnelle, a-t-il indiqué. «L'espace national des vétérinaires est très important, car il regroupe les vétérinaires des secteurs privé et public pour un échange de vues et d'expériences et constitue un lien entre l'administration centrale et les vétérinaires présents sur le terrain», a expliqué le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, appelant les participants à l'EVA, dont le nombre dépasse les 500, à adopter une feuille de route «pour plus d'efficacité à l'avenir». Le président de l'espace vétérinaire algérien, Saïda Bendenia a affirmé, pour sa part, que l'ordre national des vétérinaires aura un rôle important dans la moralisation de l'exercice de la fonction et dans la résolution des problèmes touchant directe-

ment le vétérinaire, entre autres, dans les domaines de la formation, du recrutement et des relations entre les vétérinaires, les éleveurs et les distributeurs de médicaments. «La mise en place d'une stratégie claire et urgente dans le domaine de l'élevage permettra de traiter plusieurs phénomènes enregistrés dernièrement, notamment ceux ayant trait à la résistance aux médicaments, au non respect, par les éleveurs, des instructions liés à leur utilisation, ce qui porte préjudice au consommateur et à la santé publique», a-t-il soutenu. La rencontre de trois jours sera marquée par des communications devant aborder, entre autres, les textes réglementaires de l'ordre national des vétérinaires, la situation de la pratique vétérinaire, la mise en place d'une nouvelle politique de santé animale et le mode de gestion d'une clinique vétérinaire.

FINANCES PUBLIQUES: Benmarouf: La Cour des comptes veut utiliser les nouvelles technologies pour améliorer son contrôle

La Cour des comptes s'oriente vers l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour améliorer le contrôle des finances publiques, a indiqué mardi son président Abdelkader Benmarouf. «Beaucoup d'institutions de contrôle des finances publiques à travers le monde commencent à s'intéresser à l'utilisation des technologies de l'information pour améliorer le contrôle.

Nous voulons que tous nos magistrats et vérificateurs sachent qu'il y a une modernisation de l'activité de la Cour dans ce sens», a-t-il déclaré lors d'un séminaire sur le rôle des méga-données dans l'amélioration de la qualité des activités de la Cour des comptes.

Ce séminaire, un TAIEX (Technical Assistance Information Exchange) organisé dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association avec l'UE (P3A), permettra justement à la Cour «d'explorer les possibilités d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour améliorer les résultats de ses contrôles, notamment que ses moyens humains sont très limités», a-t-il déclaré à la presse en marge de la rencontre.

Lors du séminaire, des experts algériens, italiens et allemands ont présenté des informations techniques détaillées sur l'utilisation et la gestion des méga-données (les données en grande quantité) et sur leur application aux tâches d'audit.

Ils ont également expliqué aux experts de la Cour les avantages de l'utilisation des méga-données dans le secteur public. Interrogé pour savoir si l'Algérie disposait actuellement d'un système informatique de méga-données, M. Benmarouf a expliqué que ce système était en cours d'élaboration. «Le contrôle de la Cour des Comptes aujourd'hui s'appuie sur l'évaluation des politiques publiques, ce qui nécessite le maximum de données.

L'exploitation des méga-données permettra au gouvernement de bien cibler ces politiques et mesurer correctement leurs résultats et je pense que nous allons arriver prochainement à mettre en œuvre ce système», a-t-il avancé.

Ce TAIEX fait suite au jumelage institutionnel dont a bénéficié la Cour des Comptes entre 2016 et 2018 dans le cadre du P3A.

Le jumelage aura constitué une étape majeure dans le processus portant amélioration de la qualité et de la performance des travaux de contrôle de la Cour. A l'issue du jumelage, la Cour «est parvenue à rationaliser son organisation et structurer ses fonctions transversales et de soutien, afin de mieux programmer, organiser et piloter son activité», selon les experts de la Cour.

«Ce jumelage a été bénéfique, il a donné des résultats très appréciables car il nous a doté des outils les plus modernes en matière de contrôle des finances publiques», s'est réjoui M. Benmarouf.

Interrogé par ailleurs pour connaître les ambitions de la Cour des Comptes alors que le pays connaît des changements politiques importants, il a répondu que «la communication avec l'environnement faisait défaut au niveau de la Cour, nous voulons qu'à l'avenir, nous aurons une Cour des Comptes ouverte sur l'environnement et sur le citoyen». La Cour des comptes algérienne a été instituée en 1976 pour favoriser l'utilisation régulière et efficiente des fonds publics, promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques et renforcer la lutte contre la fraude. Même si la Cour joue un rôle important dans la lutte contre la fraude, son rôle se limite cependant à aviser la Justice sur les faits éventuellement à caractère pénal.

Les jugements effectués par la chambre de discipline de la Cour ne portant pas sur des délits de corruption mais uniquement sur des infractions aux règles de discipline budgétaire et financière. Une dizaine de dossiers, portant notamment sur les marchés publics (les prix, les quantités, la qualité des équipements, l'opacité dans l'octroi des contrats...) est transmise annuellement à la Justice par la Cour. Sur quelque 10.000 comptes publics existants en Algérie, la Cour traite en moyenne 600 comptes/an au niveau de ses huit chambres nationales et neuf chambres territoriales.

ALGER: Plantation de plus de 100.000 arbustes durant la saison de boisement



Les préparatifs du lancement d'une campagne nationale de boisement à partir d'octobre prochain ont déjà été entamés à Alger qui verra la plantation de 100.000 arbustes à Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des Forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication, Imane Saïdi, a affirmé que «la campagne nationale de boisement, appelée saison de plantation, sera lancée le 25 octobre 2019 jusqu'au 21 mars 2020» ajoutant «que plus de 100.000 arbustes seront plantés à Alger pour renforcer la ceinture verte au niveau des zones urbaines et suburbaines et des autoroutes.

Les citoyens et les associations intéressés par l'environnement sont, a-t-elle poursuivi, appelés à contribuer à faire «réussir» cette saison coïncidant avec la 4e phase de la campagne «Mon environnement vert», organisée pour la 4e année consécutive par la Direction des Forêts pour renforcer la ceinture verte au niveau de la wilaya d'Alger.

Parmi les forêts urbaines et suburbaines concernées par cette opération, Mme.

Saïdi, a cité les forêts de: Bouchaoui (Staoueli), Bois des Cars (Dely Ibrahim), Khaldi Hacem (El Harrach), Istanbul (Bordj El Kiffen), Ben Heddadi (Beni Messous) et Bainem (Hammamet).

«La prochaine opération de boisement constitue une occasion pour compenser les espaces forestiers ravagés par les feux l'été dernier», a-t-elle souligné, en allusion à la forêt de Bainem où les incendies ont endommagé 25 hectares. Pour rappel, la wilaya d'Alger jouit d'une richesse forestière de plus de 5.000 hectares répartie sur 113 sites dont la majorité est située sur le tissu urbain.

TISSEMSILT: Une délégation d'inspecteurs s'enquiert des conditions de scolarisation dans les écoles primaires

Quatre inspecteurs du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sont arrivés lundi à Tissemsilt pour s'enquérir des conditions de scolarisation dans les écoles primaires de la région, indique-t-on dans un communiqué émanant des services de la wilaya.

Les inspecteurs s'informeront, durant trois jours, des conditions de scolarisation des élèves du cycle primaire et notamment pour ce qui est de la disponibilité du transport scolaire et chauffages. Les membres de la délégation devront s'enquérir des modalités de sécurité au niveau des entrées des établissements scolaires et inspecter les cantines en termes d'hygiène, de qualité des repas. Ils s'informeront également du déroulement de l'opération de l'octroi de la prime de scolarité, ainsi que de l'avancement des travaux des infrastructures éducatives en cours de réalisation et celles qui seront bientôt réceptionnées. Un exposé détaillé sur l'état d'avancement des opérations inscrites dans le secteur de l'éducation sera présenté aux inspecteurs au titre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales de 2016 à 2018, a-t-on ajouté de même source.

GHARDAÏA: Des créances de près de 2 milliards DA à recouvrer par Sonelgaz

Le portefeuille des créances impayées détenues par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) sur ses abonnés dans la wilaya de Gharadaïa au 31 août 2019 a atteint les 1,887 milliard de dinars, selon un communiqué de presse remis par l'entreprise à l'APS.

Ces créances ont concerné autant des administrations, des entreprises publiques et les secteurs de l'agriculture et de l'industrie à hauteur de 1,319 milliard de DA que les clients ordinaires ou ménages avec 56,8 millions DA, précise la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz) dans le communiqué.

Ce manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service est la conséquence directe d'un cumul de créances des années précédentes.

Le cumul des dettes impayées par plus de 57.280 clients représente 41,02% des abonnés de la wilaya estimés à 139.650 abonnés, est-il indiqué.

Dans ce contexte, les services de la direction de distribution de Gharadaïa s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multi-canal qui offre aux abonnés de payer les créances et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans les différents quartiers urbanisés de la wilaya de Gharadaïa.

Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont eu recours à la sensibilisation par



des émissions radiophoniques et également à l'envoi de SMS aux abonnés les invitant à s'acquitter de leurs redevances.

Des négociations à l'amiable avec des abonnés ainsi que la mise en place d'échéanciers sont également effectués pour recouvrer des créances impayées.

Par ailleurs, un investissement de 327 millions DA a été lancé par la direction SDC-Gharadaïa durant l'année 2019 pour la réalisation de quatre (4) transformateurs de renforcement afin de faire face à la forte demande en période estivale, et de 31 km linéaires de réseaux

pour sécuriser l'alimentation en énergie électrique durant la période précitée.

La wilaya de Gharadaïa totalise 139.650 abonnés au réseau électrique avec une hausse de près de 4% par rapport à l'année 2018 et plus de 82.052 raccordements au gaz naturel avec une hausse de 5% par rapport à l'année précédente.

Le taux d'électrification dans la wilaya de Gharadaïa a atteint les 98,76% et le taux de pénétration de gaz naturel avoisine les 74,66%, selon la même source.

NAAMA: Récupération de plus de 4.600 hectares dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole (DSA)

Des terres agricoles totalisant 4.674 hectares ont été récupérés dans la wilaya de Naama pour défaillance des bénéficiaires, a-t-on appris lundi de la direction de services agricoles.

Ces terres réparties sur douze communes de la wilaya ont été récupérées suite à la résiliation de 266 actes de concession agricole pour retard dans les travaux de mise en valeur et après des mises en demeure et épuisement des délais réglementaires accordés. Elles seront affectées à de nouveaux bénéficiaires. L'opération d'assainissement du foncier agricole, lancée en début d'année 2018 se poursuit à travers les communes de la wilaya en collaboration avec des sec-



teurs liés à ce domaine, notamment l'Office national des terres agricoles (ONTA) et la direction des domaines et en intensifiant les inspections par une commission de wilaya compétente chargée

du suivi des terres accordées au titre de la concession agricole. Cette commission a établi une liste de 10 autres bénéficiaires qui n'ont pas entamé les travaux de mise en valeur et qui ont fait l'objet de

mises en demeure. Leurs dossiers ont été adressés aux services des domaines pour la résiliation de leurs actes de concession. La même commission a décidé de réduire la surface destinée à certains investisseurs qui ont entamé des travaux de mise en valeur mais à un rythme lent.

A noter que la surface globale de 25.220 ha est répartie en 1.779 actes de concession accordée à des bénéficiaires de plusieurs régions de la wilaya pour mise en valeur et investissement dans le secteur agricole dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 108 encourageant la mise en valeur des terres dans les Hauts plateaux et le Sahara, selon la même source.

SKIKDA: Appel aux bénéficiaires de logements sociaux de libérer leurs habitations précaires

Les services de la wilaya et les pouvoirs publics de Skikda ont appelé lundi les bénéficiaires de logements sociaux à évacuer leurs habitations précaires, avertissant qu'ils dégagent toute responsabilité pour tout incident fâcheux pouvant survenir aux familles n'ayant pas respecté leur engagement de quitter les lieux.

«Les bénéficiaires de logements sociaux dans la wilaya de Skikda sont tenus de se conformer à la déclaration d'évacuation de leurs habitations précaires», souligne-t-on dans un communiqué émanant des services de la wilaya

de Skikda. Cette disposition s'inscrit dans le cadre des mesures visant à veiller au logement des citoyens occupant des habitations précaires à l'intérieur du tissu urbain de la commune de Skikda, précise-t-on dans le document, soulignant que lors de la dernière opération de logement, «certaines familles habitant dans les logements précaires avaient refusé d'être rélogés dans de nouveaux logements construits sur le site de Bouzâaroura (Est de skikda), bien qu'elles aient procédé au paiement des loyers et choisi leurs appartements.» Les familles en ques-

tion, précise le communiqué, «n'ont pas reçu les clés de leurs nouveaux appartements du fait du non-respect de leur l'engagement pris pour l'évacuation et la destruction de leurs habitations précaires dès qu'elles se verront attribuer un logement public locatif».

De ce fait, précise le document, «les services de la wilaya et les pouvoirs publics dégagent toute responsabilité pour tout incident fâcheux auquel pourrait être confrontées les familles ayant violé leurs engagements sur l'honneur d'évacuer les lieux».

SÛRETÉ D'ALGER: Démantèlement à Cheraga d'un réseau criminel national spécialisé dans le vol de véhicules

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel national, spécialisé dans le vol et le démontage de véhicules en pièces détachées, avec l'importation d'équipements électroniques sophistiqués prohibés sur le territoire national, a indiqué, lundi, le lieutenant, Khelfa Chafik, de la brigade de la de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Cheraga.

Dans une déclaration à la presse, le lieutenant Khelfa a fait savoir que la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Cheraga a démantelé un réseau criminel national, spécialisé dans le vol et le démontage de véhicules en pièces détachées, avec l'importation d'équipements électroniques sophistiqués prohibés sur le territoire national, pour les utiliser dans le décodage des matrices de démarrage des véhicules en vue de les voler.

A cet effet, trois (3) véhicules ont été saisis, outre plusieurs pièces de véhicules volés de différentes marques.

La valeur des saisies s'élève à 2 milliards de centimes.

Les enquêtes menées sur le terrain sur ce réseau criminel, composé de 8 individus, âgés entre 24 et 45 ans, ont été sanctionnées par l'arrestation du principal accusé, puis de ses acolytes, et ce sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent. Après



délivrance de mandats de perquisition, il s'est avéré que les mis en cause étaient impliqués dans d'autres affaires antérieures de vol de véhicules dans différentes wilayas et qu'ils procédaient au démontage rapide des véhicules volés pour effacer toute trace du crime et vendre les pièces détachées. Après parachève-

ment des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention préventive des suspects et le placement de deux (2) d'entre eux sous contrôle judiciaire, selon la même source.

KHENCHELA: Arrestation de deux fabricants de munitions de 5^e catégorie à Tamza

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la section de la police judiciaire de Khenchela a mis hors d'état de nuire deux fabricants de munitions de 5^e catégorie et a saisi une quantité importante de cartouches et munitions de la 1^{ère} catégorie, à la commune de Tamza, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur la base de renseignements dénonçant un individu, la quarantaine qui s'adonne à la fabrication sans autorisation des cartouches de



5^e catégorie à son domicile à Tamza dans la région d'El-Hamma, les éléments de la police et en vertu d'un mandat de per-

quisition ont arrêté le mis en cause et saisi entre autres, 122 capsules pour cartouche de 5^e catégorie, 81 cartouches en cali-

bre 16 vides, 8 cartouches vides de calibre 12, 2, et des outils et équipements utilisés dans la fabrication de munitions, selon la même source. Les investigations enclenchées dans cette affaire ont permis l'arrestation du complice du mis en cause, a ajouté la même source.

Un dossier judiciaire a été élaboré et le principal mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour «fabrication de munition de 5^e catégorie sans autorisation», alors que son complice a été placé sous contrôle judiciaire, selon la même source.

BLIDA: Réduction de l'ordre de 15 % des accidents de la route

Les accidents de la route ont enregistré, depuis le début de l'année en cours, une baisse de l'ordre de 15 % à Blida, grâce aux facteurs prévention et sensibilisation, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la gendarmerie nationale de la wilaya. «Une réduction de l'ordre de 15 % dans les accidents de la route a été enregistrée dans la wilaya, comparativement à la même période de l'année 2018, soit une différence de 38 accidents», est-il indiqué, lundi, dans un communiqué rendu public par ce corps constitué. «Ce bilan positif a contribué à un fléchissement de la courbe des victimes de la route, ayant également enregistré une baisse de près de 15% à la période indiquée», est-il ajouté dans

le même document, citant le facteur humain à l'origine d'un taux de 92% des accidents de la route. Les services de la Gendarmerie nationale ont toujours privilégié les facteurs sensibilisation et prévention dans la lutte contre la délinquance routière, avant de passer à l'application des mesures répressives visant à mettre un terme aux dépassements commis sur les routes, est-il, en outre, souligné dans le communiqué, dont les rédacteurs se sont félicités des «résultats positifs de cette politique préventive». Depuis le début du mois de septembre courant, la gendarmerie nationale à Blida a lancé une campagne de sensibilisation en direction des utilisateurs de différents axes routiers de la wilaya, à l'instar

de l'autoroute Est-Ouest, de l'autoroute Nord-Sud, et la RN1, enregistrant une moyenne de 75.000 véhicules /j. La campagne ciblant, également, les élèves des trois cycles éducatifs, vise, selon le même communiqué, à «mettre un terme aux réflexes négatifs, qui sont le fait des mesures et des usagers de la route, constituant généralement un danger pour eux et pour les autres», est-il déploré. Parmi ces réflexes négatifs, le document a cité le transport d'un enfant de moins de 10 ans dans le siège avant du véhicule, l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, notamment en zones urbaines et devant les établissements scolaires, et la non utilisation du passage piétons, entre autres.

KHERRATA: Arrestation d'un individu ayant braqué une agence postale

Un individu âgé de 23 ans ayant braqué lundi une agence postale de la ville de Kherrata (à 70 km à l'est de Bejaia) s'emparant d'un montant estimé à plus de 700.000 DA a été arrêté par la police après une course poursuite, indique un communiqué émanant de la Sûreté de wilaya.

L'individu, étudiant de son état, a braqué une agence postale de la ville après avoir menacé, à l'aide d'un couteau, un préposé au guichet pour s'emparer d'un pactole estimé à plus de 700.000 dinars avant de prendre la fuite, précise le document de la sûreté de wilaya. Quelques heures après son forfait, le mis en cause a été neutralisé et arrêté.

Alertée de façon quasi instantanée, par le biais de son numéro vert, la police, forte du signalement qui lui a été retransmis l'a sitôt repéré à la périphérie de la ville, trimbalant un sac à dos.

Mais à leur vue, indique-t-on, le présumé malfaiteur s'est jeté dans l'eau du barrage d'Ighil Emda, tentant de rejoindre à la nage l'autre rive et gagner ainsi la circonscription de Draâ-el-Giaid moyennement.

Mais, des policiers plus alertes, convoyés à bord d'un pneumatique l'avaient précédé sur les lieux et ce, avant même qu'il ne rejoigne la terre ferme.

Pendant sa traversée, il a laissé choir son sac pour faire croire à l'idée d'un simple badaud s'adonnant à la nage. Mais, d'autres policiers engagés dans la course poursuite, ont du récupérer au passage, précise-t-on de même source. Déféré au parquet de Kherrata, à l'occasion d'une citation directe, il a été placé sous mandat de dépôt.

RELIZANE: Un mort dans un accident de la route à Zemmoura

Une personne a trouvé la mort dans un accident de la route survenu, lundi à Zemmoura (20 km au sud de Relizane), a-t-on appris auprès du chargé de l'information des services de la protection civile.

L'accident s'est produit à 17H10 au niveau de la route de wilaya n 2 à la commune de Zemmoura suite à une collision entre un véhicule touristique et une motocyclette, a précisé à l'APS le lieutenant Abbas Khamellah.

Cet accident a causé la mort du motocycliste (34 ans) qui a été transféré par les éléments de la protection civile vers la polyclinique de Zemmoura, a-t-on ajouté.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 29 décès et plus de 1.100 blessés en une semaine



Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1.151 autres ont été blessées dans 1.035 accidents de la circulation survenus sur le territoire national, durant la période du 08 au 14 septembre 2019, a indiqué hier, un bilan de la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 03 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 35 accidents de la route.

Ces dernières ont été prises en charge par les secours de la Protection civile, puis évacués vers les structures hospitalières, précise la même source.

INSOLITE: L'ONU s'excuse après avoir attribué le bombardement de Guernica à l'Espagne

L'Organisation des nations unies (ONU) a présenté ses excuses à l'Espagne après avoir attribué sur son site internet le bombardement de la ville de Guernica le 26 avril 1937 à la République d'Espagne alors qu'il a été commis par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, a indiqué lundi son porte-parole. «C'est une terrible erreur», a expliqué Stéphane Dujarric.

Cette erreur a été repérée au cours du week-end sur le site internet de l'ONU recensant les cadeaux faits à l'Organisation mais elle était présente depuis «deux ou trois ans».

Le site en question a été arrêté le temps de faire les corrections nécessaires et de vérifier l'ensemble des données qui y figurent, a précisé le porte-parole. L'erreur visait une vaste tapisserie suspendue à l'entrée du Conseil de sécurité reproduisant le célèbre tableau de Picasso. Réalisée par la Française Jacqueline de La Baume-Dürbach, cette tapisserie a été prêtée à l'ONU par la famille de Nelson A. Rockefeller qui avait commandé l'oeuvre en 1955. «Les républicains (espagnols) ont été les victimes» du bombardement et «non les auteurs», a ajouté Stéphane Dujarric.

«Nous regrettons l'erreur et présentons nos excuses à la population et au gouvernement d'Espagne», a-t-il ajouté.

SÉNÉGAL: 4 morts dans le naufrage d'une pirogue au large de Dakar

Au moins quatre personnes sont mortes et trois sont portées disparues au large de Dakar après le naufrage d'une pirogue qui transportait lundi des dizaines de visiteurs entre la capitale sénégalaise et des îles touristiques, ont indiqué les autorités et les secours.

L'embarcation transportait 24 Sénégalais, six Français, deux Allemands, deux Suédois et un Bissau-Guinéen quand elle a chaviré sous l'effet de violentes pluies tropicales et de la houle, alors qu'elle voguait vers les îles de la Madeleine, a précisé un responsable des pompiers, Papa Ange Michel Diatta, cité par des médias.

On ignore pour l'instant l'identité et la nationalité des victimes.

Les recherches se poursuivaient mardi matin pour retrouver les disparus tandis que des familles en détresse cherchaient sur le rivage à obtenir des nouvelles de leurs proches, selon le constat des médias.

«On a été appelé par la gendarmerie à 5H00 (locales et GMT).

Mon frère était dans cette pirogue. Le pire, c'est de ne pas savoir», confiait Aminata Diop, parmi les proches présents sur la plage. On dénombre «quatre corps sans vie et entre trois et quatre disparus. Trente-cinq personnes étaient sur place.

Les opérations de secours continuent ce matin», a assuré le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, cité par l'AFP.

Les circonstances du drame demeurent obscures. Le ministre de l'Intérieur a déclaré dans la nuit à des médias sénégalais qu'un certain nombre de touristes inquiets de la violence des pluies avaient voulu regagner l'embarcadère, mais que d'autres étaient restés à bord de la pirogue.

Les rescapés ont passé la nuit sur l'île, a-t-il indiqué mardi à la radio.

Des couvertures et des vivres leur ont été acheminés et ils devaient être ramenés à terre, a-t-il ajouté. Le Sénégal est entré tardivement dans la saison des pluies, appelée «hivernage», et connaît depuis quelques jours de fortes précipitations et des orages violents qui ont fait plusieurs victimes.

Deux pêcheurs sont morts foudroyés sur leur pirogue dans le même secteur le 7 septembre.

COLOMBIE: Plus de 2.200 feux de forêt en 2019, nombre le plus élevé depuis 20 ans

Plus de 2.200 feux de forêts ont été enregistrés cette année en Colombie, soit le nombre d'incendies le plus élevé depuis vingt ans, une hausse attribuée au réchauffement climatique et aux brûlis effectués pour les cultures agricoles, ont indiqué lundi les autorités.

«Les incendies (...) ont énormément augmenté comparativement aux autres années», a déploré Eduardo Gonzalez, directeur de l'Unité pour la gestion du risque de catastrophes (UNGRD), lors d'une conférence de presse à Bogota.

Depuis le mois de janvier, 2.217 feux ont été répertoriés dans le pays, affectant environ 128.777 hectares, notamment dans les départements du Tolima, du Cundinamarca, de Huila (centre), du Cauca et du Nariño (sud-ouest). La majorité de ces incendies «ont été provoqués de la main de l'homme afin de préparer des terrains à la plantation de produits» agricoles, a dénoncé M. Gonzalez. De son côté, le capitaine German Miranda, directeur national des pompiers, a ajouté que le réchauffement climatique était un facteur aggravant et compliquait en outre la lutte contre les incendies. «Avant, les niveaux de température de l'environnement nous permettaient de contrôler les incendies plus rapidement. Aujourd'hui, nous affrontons jusqu'à 42-43 degrés. Cela fait qu'ils se propagent avec beaucoup plus de force, affectent de plus importantes superficies et sont plus fréquents», a-t-il déclaré. Le chiffre enregistré à ce jour est



«le pic le plus élevé» depuis le début du registre des incendies en 1999, a-t-il ajouté. Selon les organismes de secours, l'Amazonie colombienne n'a pas été affectée par les incendies de cette année, à la différence du Brésil et de la Bolivie, où les flammes ont dévoré de vastes zones. Au Brésil, du 1er janvier au 5 sep-

tembre, les satellites de l'Institut d'observations spatiales (INPE) ont enregistré 96.596 foyers d'incendie, dont 51,4% en Amazonie.

En Bolivie, les feux ont dévasté plus de 1,7 million d'hectares de forêts et de prairies depuis mai, dont des aires protégées, selon des chiffres officiels.

HONG KONG: 8 blessés dans le déraillement d'un métro

Un métro a déraillé hier matin à une heure de pointe à Hong Kong, blessant huit personnes et provoquant d'importantes perturbations sur le réseau de l'ex-colonie britannique, ont annoncé les autorités.

Trois wagons étaient en travers des voies près de la gare de Hung Hom, située sur la péninsule de Kowloon, qui est un important noeud ferroviaire vers la Chine continentale, selon des photos aériennes.

Des passagers ont été contraints d'évacuer la rame par une porte brisée et de traverser les voies de la ligne du Réseau Est («East Rail») pour se mettre en sécurité.

Un demi-millier de passa-

gers ont dû être évacués. Huit passagers ont présenté des blessures en arrivant à la station, selon les autorités.

On ignorait dans l'immédiat les raisons de ce déraillement, rare sur un réseau connu pour sa remarquable efficacité. Rien ne permettait dans l'immédiat de faire un lien avec la crise politique qui ébranle la ville depuis plus de trois mois, même si les manifestants s'en sont déjà pris au MTR, le réseau de métros de la mégapole. «Nous n'écarterons aucune possibilité mais à ce stade, nous ne spéculerons sur aucune suggestion particulière», a déclaré à la presse le secrétaire hongkongais aux Transports Frank Chan. La

circulation des trains a été suspendue entre Hung Hom et la station suivante sur cette ligne qui va jusqu'à la frontière chinoise, et le trafic y était très ralenti, a annoncé MTR Corporation, l'opérateur unique du réseau hongkongais. L'ex-colonie britannique est depuis juin le théâtre d'actions et de manifestations quasi quotidiennes pour demander des réformes démocratiques et dénoncer un recul des libertés dans cette région qui jouit d'une semi-autonomie, aux termes de l'accord qui avait présidé à sa rétrocession à la Chine en 1997. Certaines des manifestations ont dégénéré en affrontements violents entre radicaux et forces de

l'ordre. Le MTR a été plusieurs fois pris pour cible par les manifestants, notamment depuis que la compagnie a refusé de rendre publiques les images de vidéosurveillance d'incidents le mois dernier au cours desquels des manifestants et des passagers ont été tabassés par des policiers. Les manifestants ont en riposte vandalisé par la suite des stations de métro.

En mars, une locomotive du MTR avait déraillé et percuté un autre train lors de tests d'un nouveau système de signalisation.

Les deux conducteurs avaient été légèrement blessés, mais aucun passager ne se trouvait à bord des trains.

FIDJI/CLIMAT: Le Premier ministre exhorte l'Australie à réduire sa dépendance au charbon

Le Premier ministre des Fidji Frank Bainimarama a exhorté lundi l'Australie à réduire sa dépendance au charbon, alors que les pays du Pacifique font déjà face aux conséquences du changement climatique, ont rapporté hier, des médias.

«Je comprends le sentiment qui règne au sein de la communauté des producteurs de charbon en Australie et les impératifs économiques aux niveaux fédéral et des Etats, mais j'espère que nous pourrions éventuellement trouver un terrain d'entente sur la question du climat», a souligné M. Bainimarama dans une allocution devant l'Australian Defence College, en marge d'une visite officielle de cinq jours en Australie.

«Le changement climatique est la plus grande menace qui pèse sur notre sécurité dans le Pacifique, mon peuple et les autres Etats insulaires du Pacifique, alors que les impacts commencent vraiment à se faire sentir», a indiqué le chef du gouvernement des Fidji. «Non seulement les phénomènes



météorologiques extrêmes tels que Winston, mais aussi la montée des eaux et les effets de changement climatique sur l'agriculture et la pêche menacent notre sécurité alimentaire et nos

moyens de subsistance», a-t-il ajouté.

M. Bainimarama a également relevé que «la détérioration constante de notre planète signifie que nous devons tous être beaucoup plus ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui causent le réchauffement de la planète.»

Plusieurs dirigeants des Etats insulaires du Pacifique ont critiqué la politique climatique de l'Australie, accusant le gouvernement australien de «faire passer l'économie avant l'environnement», ce qui provoque une hausse constante des émissions de CO2.

Autôt dernier, le gouvernement australien, sous le feu de critiques pour son climatocapitisme, avait annoncé une enveloppe d'un demi-milliard de dollars australiens (300 millions d'euros) pour aider les pays du Pacifique à faire face au réchauffement climatique peu avant le sommet annuel du Forum des îles du Pacifique (FIP), consacré à la question des bouleversements climatiques.

SÉTIF: Rencontre préparatoire du premier Colloque international sur la chirurgie urologique et les malformations congénitales chez l'enfant

Une rencontre informative s'est tenue lundi, en vue de préparer le premier colloque international sur «la chirurgie urologique et les malformations congénitales chez l'enfant», prévu du 14 au 16 octobre prochain, dans la salle des conférences Mouloud Kacem Nait Belkacem du campus universitaire El Bez (Sétif 1).

Organisée par le service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital mère-enfant «moudjahida Djaida Belhadi» de la ville d'El Eulma (à l'Est de Sétif), cette rencontre d'information a été animée par une équipe de médecins spécialistes, à l'instar du Pr. Sihem Touabti, responsable du forum, le directeur du même établissement hospitalier, Nassir Laouarem, Dr. Nadia Nabti, responsable de l'organisation, et ce, en présence de médecins ainsi que des représentants de laboratoires et d'entreprises économiques parrainant cette rencontre.

Les participants à cette réunion ont abordé plusieurs points relatifs au thème du colloque international, tels que le pourcentage de personnes atteintes de ce type de pathologies en Algérie, estimé entre 2 et 4%, le coût élevé de la prise en charge médicale de ce type d'opérations chirurgicales com-



plexes, et qui sont effectuées à l'étranger pour un montant oscillant entre 50 000 à 100 000 euros.

En marge de cette réunion, Pr. Sihem Touabti, spécialiste en chirurgie urologique et les malformations congénitales, a affirmé que cette rencontre internationale réunira 500 spécialistes venant de 11 pays étrangers, à savoir Etats-Unis, Turquie,

France, Egypte, Maroc, Qatar, Japon, Tunisie, Mauritanie, Iraq, Pakistan et Arabie saoudite, ainsi que des professeurs et des spécialistes issus de différentes universités du pays. Cette spécialiste a ajouté que 70 interventions seront présentées par d'éminents spécialistes en chirurgie urologique, en plus d'une exposition sur les recherches et les études effectuées par

des professeurs. Parallèlement à cela, 13 opérations chirurgicales portant sur des pathologies urologiques, d'une durée de 8 heures chacune, seront effectuées dans les hôpitaux d'El Eulma et Ras El Oued (à raison d'une opération par jour) en plus de la tenue de nombreux ateliers au profit de médecins, de spécialistes en urologie et les étudiants de la Faculté de médecine. De son côté, Dr. Nadia Nabti, responsable de l'organisation du colloque a indiqué que cette rencontre abordera 5 volets, à savoir la «chirurgie tumorale des systèmes urinaire et reproducteur», la «chirurgie laparoscopique urologique», le «traitement et la chirurgie de la vessie neurogène», la «chirurgie des malformations congénitales des organes génitaux» et la «transplantation rénale», soulignant que cette rencontre verra une forte présence de grosses pointures dans ce domaine.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX: Près de 40 opérations au profit des enfants démunis à l'EPH de Sour El-Ghozlane (Bouira)

Près de 40 opérations chirurgicales ont été réalisées depuis dimanche à l'hôpital de Sour El Ghozlane (Sud de Bouira) au profit des enfants démunis, dans le cadre d'un jumelage avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) Mustapha Bacha d'Alger, a-t-on appris lundi auprès l'établissement public hospitalier (EPH) de Sour El-Ghozlane.

«L'équipe hôte est formée de sept médecins, et un professeur spécialisé en chirurgie infantile.

Jusqu'à présent, le staff médical a effectué près de 40 opérations au profit des enfants dans le cadre de cette opération, qui a député dimanche à l'hôpital de Sour El Ghozlane, a précisé à l'APS le directeur de l'EPH de Sour El Ghozlane, M. Kamaline Aouad. Selon les détails donnés par le même responsable, le staff médical

mixte poursuit son travail avec des séances de consultations dans la matinée et des opérations chirurgicales au niveau du bloc opératoire. «Actuellement, l'équipe poursuit son travail jusqu'à mardi.

Donc le nombre des opérations pourrait atteindre plus de 40 interventions chirurgicales, qui touchent notamment au système urinaire des enfants», a-t-il expliqué. Mardi, cette opération de jumelage sera clôturée par une journée de formation au profit des médecins généralistes et spécialistes de l'hôpital de Sour El Ghozlane. «Cette opération de jumelage est une bonne initiative, qui permet d'échanger des expériences en matière de chirurgie entre les médecins des deux hôpitaux, ainsi que d'apporter aide médicale aux franges sociales démunies», a souligné M.

Aouad. Par ailleurs, les familles des enfants opérés dans le cadre de cette opération de jumelage n'ont pas omis de saluer les initiateurs de cette action, ainsi que de louer les efforts que consentit la direction de la santé publique de la wilaya de Bouira afin de répondre aux préoccupations des citoyens en matière de soins.

«Mon enfant est malade, il souffre d'une incontinence urinaire, et nous n'avons pas de moyens financiers suffisants pour effectuer cette opération.

Maintenant, dieu merci, avec ce jumelage, mon enfant (Yanis) a subi avec succès cette opération, il se porte mieux, je tiens à remercier toute l'équipe médicale ainsi que la direction de la santé», a avoué Fatima Zohra, mère de Yanis, rencontrée par l'APS dans une salle de soins de l'hôpital.

NATIONS UNIES-AFRIQUE: L'OMS avertit que les efforts visant à éliminer le paludisme en Afrique sont entravés par un financement insuffisant

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé lundi son inquiétude face à l'insuffisance des fonds disponibles, qui a rendu les programmes d'élimination du paludisme en Afrique peu performants. La directrice régionale de l'OMS, Matshidiso Moeti, a déclaré que cette situation a amené l'Afrique à compter plus de 90% des cas de paludisme enregistrés dans le monde. Elle s'est exprimée dans un discours lu pour elle par Nathan Bakayita, représentant de l'OMS pour la Zambie, lors de la réunion de contrôle du paludisme en Afrique orientale et australe organisée à l'intention des responsables et autres partenaires à Lusaka, la capitale zambienne. Selon Mme Moeti, il est nécessaire d'augmenter les fonds alloués aux programmes d'élimination du paludisme, en particulier en Afrique.

La responsable de l'OMS a toutefois félicité la Zambie et

l'Eswatini (ex-Swaziland) pour la mobilisation de ressources supplémentaires visant à accélérer les progrès vers l'élimination du paludisme. Le ministre zambien de la Santé, Chitalu Chilufya, a de son côté exhorté les pays africains à prioriser et à renforcer les systèmes de santé afin d'éliminer le paludisme en faisant de la santé un investissement économique clé.

Il a estimé nécessaire que les pays africains mettent en place un mécanisme de financement national pour mobiliser des ressources destinées aux programmes de lutte contre le paludisme.

La réunion, qui se tient du 16 au 19 septembre, a attiré la participation de pays d'Afrique ainsi que de partenaires de coopération tels que des organismes des Nations Unies, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Global Fund.

CHU ORAN: Le service de réanimation pédiatrique sera réceptionné dans 6 mois



Les travaux du nouveau service de réanimation pédiatrique, en réalisation au niveau du CHU d'Oran, ont atteint un taux d'avancement de 40%.

La réception du projet est prévue dans un délai de six mois, apprenait-on hier du directeur de l'établissement.

«Après la réception du service d'urgences pédiatriques, il y a quelques jours, nous tentons d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner celui de la réanimation pédiatrique», a fait savoir Hadj Boutouaf, notant que les deux services sont complémentaires.

En effet, la réalisation des deux projets s'inscrit dans la feuille de route portant sur la réorganisation et la modernisation du CHU Oran, avec la réalisation d'un pôle médical «mère-enfant» qui regroupera les services de maternité, de gynécobobstétrique, de chirurgie infantile, les urgences pédiatrique et de la réanimation pédiatrique, a-t-il encore noté.

S'agissant le service de réanimation pédiatrique, Hadj Boutouaf a indiqué que les gros ouvrages ont été finalisés, soulignant que les travaux de ce nouveau service ont été réalisés selon un programme médical tracé par le Pr Mohamed Amine Neggadi, chef de service de pédiatrie. «Il arrive qu'après réception d'un nouveau service que certains aspects ne soient pas vraiment fonctionnels.

Pour ce projet, nous avons impliqué le chef de service, pour établir un programme médical selon lequel la conception du projet a été faite», explique le même responsable.

Le service d'urgences pédiatriques a, quant à lui, été réceptionné, alors que sa mise en service attendra encore un peu, le temps de régler certains problèmes, comme la présence de commerçants qui encombrant la rue menant à l'entrée du service. Ce nouveau service est doté de 28 lits et d'équipements de haute technologie nécessaires au diagnostic et au traitement des différentes pathologies.

STRUCTURES SANITAIRES À MÉDÉA: 198 agents paramédicaux et aides soignants en renfort

Au total, 198 agents paramédicaux et aides soignants sont venus renforcer récemment le personnel médical affecté au niveau des différentes structures sanitaires de la wilaya de Médéa, a-t-on appris hier de la direction de la santé.

Formés à l'institut national supérieur de formation paramédicale de Médéa, ces auxiliaires de la santé vont renforcer, pour certains, l'encadrement des établissements hospitaliers disséminés à travers la wilaya, alors que d'autres sont appelés à rejoindre les structures sanitaires de proximité, notamment ceux situés au niveau des communes enclavées, a-t-on indiqué.

Ce renfort permettra, selon la même source, de «régler progressivement» le problème de manque d'encadrement en personnel paramédicaux et d'aides soignants auquel faisaient face certains structures sanitaires, implantées dans des zones rurales ou celles qui ont été dotées de nouveaux services médicaux et nécessitent un personnel d'appoint, a-t-on fait savoir.

LES PARTICULES FINES RICHES EN SOUFRE RENDENT LES BÉBÉS TOUT PETITS

Les particules fines jouent un rôle sur le poids des bébés à la naissance, les rendant plus petits selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Environ Health Perspect*. D'autant plus si elles sont composées de soufre.

Les femmes enceintes en contact avec des particules fines ont plus de risques d'accoucher d'un petit bébé à poids inférieur à 2,5 kilos, surtout si ces poussières toxiques sont composées de soufre. D'après les études scientifiques, 10 à 30% des cas de petits poids à la naissance pourraient être attribuables à cette pollution.

Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont mené une étude pour comprendre les effets des particules polluantes sur la santé, comme les conséquences d'une exposition pendant la grossesse. Ils ont recueilli des particules en suspension dans les villes de six pays européens (Suède, Danemark, Lituanie, Pays-Bas, Allemagne et Italie) et ont analysé leur composition chimique et leur teneur en cuivre, fer, potassium, nickel, soufre, silice, vanadium et zinc, pour savoir si les faibles poids des bébés à la naissance pouvaient être attribués à un de ces composants. Ils ont aussi analysé la composition des habitations de femmes enceintes de l'étude et mis en relation les données sur les particules, le poids de naissance et le périmètre crânien des 34 923 nouveau-nés.

Les résultats de l'étude ont révélé que la présence de petites doses de diamètre inférieur à 2,5 microns étaient plus nettement associées aux petits poids de naissance que la présence de particules de plus grande taille. Et que celles qui contiennent du soufre semblent être les plus dangereuses. «Chaque augmentation de 200 ng/m³ du soufre des particules était associée à une perte moyenne de 40g de poids de naissance des nour-



rissons, après ajustement sur les facteurs connus pour influencer le poids», explique Rémy Slama, chercheur en épidémiologie environnementale appliquée à la reproduction et la santé respiratoire.

Des hypothèses à vérifier

«Nous en sommes au stade des hypothèses», explique le chercheur. «Nous sa-

sons qu'une fraction des particules franchit la barrière pulmonaire. Après, plusieurs types d'effets sont évoqués. Peut-être ces particules altèrent-elles les échanges au niveau du placenta et réduisent les apports en nutriments et en oxygène pour le fœtus ? Il est aussi possible qu'elles entraînent des modifications épigénétiques et altèrent ainsi l'expression de gènes associés

à la croissance ? Enfin, on pourrait aussi penser que ces particules agissent comme des perturbateurs endocriniens, jouant sur les concentrations d'hormones reliant la croissance des fœtus. Une nouvelle cohorte couple-enfants a été montée à Grenoble pour étudier ces mécanismes et si possible, valider certaines de ces hypothèses».

SERVIER RÉPOND AU MANIFESTE DES 30

À la suite de la publication de la lettre « du manifeste des 30 », Olivier Laureau, président du laboratoire Servier, réagit et publie sur le site du laboratoire une lettre ouverte aux signataires de ce texte.

Le manifeste des 30 regroupe médecins, philosophes et personnalités engagées pour rappeler au laboratoire Servier leurs obligations légales et morales. Car pour eux « si les représentants du laboratoire SERVIER déclarent devant les micros vouloir indemniser les victimes du médicament Mediator, leurs avocats sont engagés dans une guérilla juridique qui désespère les malades, dont certains sont mourants ».

Sur 8 800 demandes d'indemnisation de patients déposées à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam), 5 701 demandes ont été examinées par des experts de l'Office et la responsabilité de Servier a été mise en cause pour 1 942, selon des chiffres actualisés au 31 août sur le site du laboratoire Servier.



Olivier Laureau rappelle qu'« un texte de loi spécifique régit, sous l'égide de l'ONIAM, les modalités pratiques et les délais de cette voie d'indemnisation. Nous ne cherchons pas à retarder le processus ».

« À ce jour, pour seulement 11 dossiers, l'ONIAM a considéré que la position de Servier n'était pas pleinement satisfaisante et a annoncé utiliser le mécanisme de substitution prévu par la loi permettant de garantir

l'indemnisation des patients », explique le président. « En aucun cas, Servier n'a refusé de formuler une offre. Pour votre parfaite information, les 11 cas de substitution envisagés par l'ONIAM sont :

- 7 cas parce qu'ils avaient précédemment reçu un avis de rejet définitif de l'ONIAM,
- 4 cas en l'absence d'expertise médicale permettant d'évaluer le préjudice ».

L'affaire Mediator

Utilisé par cinq millions de personnes en France, le Mediator est à l'origine de lésions des valves cardiaques et pourrait être responsable de 2 100 décès sur le long terme. Le dispositif d'indemnisation des victimes du Mediator a été mis en place en 2011 et a démarré très lentement, avant de s'accélérer l'année dernière. En 2014, 86 % des dossiers examinés concernant une pathologie potentiellement liée au Mediator ont abouti à des avis d'indemnisation positifs.

Le médicament a été prescrit pendant une trentaine d'années, d'abord pour éviter l'excès de graisses dans le sang, puis pour les diabétiques en surpoids. Il a également été utilisé à tort pour ses propriétés de coupe-faim.

PACEMAKER SANS FIL : DES DÉBUTS PROMETTEURS



Les premiers résultats sur l'efficacité du pacemaker sans fil sont porteurs d'espoir. Ce stimulateur permettrait de s'affranchir de certains risques de complications.

Qu'il soit conventionnel, sans pile ou sans fil, il fait battre nos cœurs depuis plus de 60 ans. Le pacemaker (ou stimulateur cardiaque) permet d'améliorer un rythme cardiaque trop faible ou irrégulier, notamment chez les personnes âgées souffrant de maladies cardiovasculaires.

En ce qui concerne le pacemaker sans fil, une série de tests a été réalisée entre février 2014 et juin 2015 sur plus de 500 patients pour le modèle Nanostim, développé par la société américaine Saint Jude Medical. Les résultats de ces analyses, rendus publics fin août dans le *New England Journal of Medicine*, sont très encourageants : le stimulateur sans fil s'est avéré efficace dans plus de 93% des cas et seuls 6% des patients ont présenté des complications dans les six mois ayant suivi la procédure.

Moins de risques d'infection et d'usure

Ce type de stimulateur est utilisé depuis 2013. Ne mesurant que quatre centimètres, il est directement implanté dans le cœur lors d'une intervention chirurgicale de 30 minutes. Son principal avantage réside dans l'absence de fil qui relie habituellement le boîtier du pacemaker implanté sous la peau et la sonde directement accrochée au cœur. Ce fil est en effet à l'origine d'infections et de risques liés à son usure, ce qui occasionne des complications nécessitant des interventions chirurgicales.

Autre intérêt du Nanostim : la durée de vie de sa batterie, qui est estimée à 15 ans. La longévité des batteries actuellement utilisées s'échelonne entre 7 et 15 ans. Lorsque la batterie cesse de fonctionner, une opération est nécessaire pour remplacer le boîtier dans le cas des pacemakers conventionnels. Pour le Nanostim, il s'agit uniquement d'implanter dans le cœur un second stimulateur, sans ôter le premier.

LA VITAMINE C RÉDUIT LE RISQUE DE MALADIE CARDIOVASCULAIRE

Les suppléments en vitamine C pourraient améliorer la santé du cœur des obèses, selon une nouvelle étude.

Prendre de la vitamine C serait aussi bénéfique pour la santé des personnes obèses que le fait de marcher, selon des chercheurs américains.

Les chercheurs de l'université de Colorado (Etats-Unis) viennent de montrer que prendre l'équivalent d'un comprimé de vitamine C par jour pourrait apporter les mêmes bénéfices cardiovasculaires que faire de l'exercice régulièrement.

La protéine endothéline-1 (ET-1), qui contribue au resserrement des vaisseaux, est plus active dans les vaisseaux sanguins des personnes obèses. Conséquence de cette plus grande activité, les vaisseaux se resserrent davantage et sont moins capables d'affronter les variations de flux sanguin, ce qui augmente le risque de maladie cardiovasculaire. Des précédentes études ont déjà montré que faire de l'exercice réduirait l'activité de la protéine ET-1.

Pour cette étude, les chercheurs ont observé l'impact de la vitamine C, qui s'est déjà avérée capable d'améliorer le fonctionnement des vaisseaux, sur l'activité de la protéine ET-1. Ils ont suivi pendant trois mois 35 adultes sédentaires, en surpoids ou obèses, 15 participants ont fait de l'entraînement en aérobie chaque jour pendant la durée de l'étude, alors que les autres ont pris des complé-

ments alimentaires quotidiens de vitamine C.

Les résultats montrent qu'une dose quotidienne de la vitamine C (environ 500 mg par jour) réduit les effets du resserrement des vaisseaux provoqués par l'ET-1 autant que le fait de marcher.

Il est conseillé pour les adultes de consommer 110 mg

de vitamine C par jour. Les experts affirment qu'on peut en obtenir suffisamment dans notre alimentation si on consomme au moins 5 fruits et légumes par jour (une orange en contient 45mg). Les comprimés de vitamine C pourraient aider les personnes qui souffrent de beaucoup de stress physique, et contribueraient

aussi à réduire le risque de s'enrhumer chez les personnes au système immunitaire plus faible.

En revanche, trop de vitamine C (plus de 1000mg) pourrait avoir des effets nuisibles sur la santé, surtout sur le système digestif, en provoquant des maux de ventre et des diarrhées.



VITAMINE C: IL FAUDRAIT EN PRENDRE PLUS !

Comme toutes les vitamines, la vitamine C est essentielle pour nous maintenir en bonne santé. Surtout l'hiver, car elle permet de mieux lutter contre la fatigue et les infections respiratoires. Les doses conseillées ont changé. Le point avec le Dr Jean-Paul Curtay, nutritionniste.

À quel sert-elle ?

La vitamine C sert d'abord à éviter le scorbut, cette maladie qui faisait saigner les gencives et fondre les muscles des marins privés de denrées fraîches durant leurs longues traversées.

Outre les vitamines A, B6, D et E, la vitamine C fait partie des vitamines les plus essentielles à notre système immunitaire, celui-là même qui nous permet de lutter contre les infections. Elle pourrait également jouer un rôle dans la prévention de l'hyperten-

sion, de la cataracte, des inflammations chroniques, de l'athérosclérose et même de certains cancers. Son pouvoir antioxydant est aussi évoqué dans la prévention du vieillissement.

De quelle quantité avons-nous besoin chaque jour ?

En 2000, les apports journaliers recommandés (AJR) passaient de 80 à 110 mg pour un adulte.

« Cette dose permet essentiellement d'éviter le scorbut, ce n'est pas la dose optimale pour bénéficier de tous ses effets protecteurs », estime le Dr Jean-Paul Curtay.

En 2012, un groupe de chercheurs américains, danois et français proposait que les AJR soient relevés à 200 mg.

Notre expert suggère un apport journalier supérieur à 300 mg. À noter que les femmes enceintes, les per-

sonnes âgées et les fumeurs doivent augmenter leurs apports en vitamine C.

Notre alimentation apporte-t-elle assez ?

Oui, si l'on se base sur la recommandation de 110 mg par jour et que l'on consomme au moins 5 fruits et légumes par jour (c'est la meilleure source de vitamine C). Parmi ceux qui en contiennent le plus, la champanne est la cerise acérola. Reste qu'elle est difficile à trouver sur les étals des super-marchés. Il est donc plus facile de consommer des kiwis, des oranges, des fruits rouges. Parmi les légumes, les choux sont particulièrement riches en vitamine C.

À condition de privilégier le cru (ou une cuisson rapide), la cuisson détruisant presque complètement cette vitamine.

Quand faut-il en prendre

en comprimés ?

Force est de constater que la plupart d'entre nous ne consomment pas 5 fruits et légumes par jour, en particulier en hiver. Il est donc difficile d'atteindre les doses recommandées. Le Dr Curtay préconise donc la prise de comprimés de vitamine C, soit en cure de quelques jours pour lutter contre la survenue d'une infection, soit en association avec d'autres vitamines et minéraux pour optimiser l'énergie et la résistance au quotidien.

« Il faut éviter la vitamine C effervescente et les associations avec le cuivre et de fer, car cela a pour effet de détruire la vitamine et de la rendre oxydante », recommande-t-il. « L'idéal est de couper en quatre un comprimé à sucer et de consommer un quart toutes les deux heures, afin d'améliorer l'absorption », précise-t-il.

SAHARA-OCCIDENTAL: Les mines marocaines font de nouvelles victimes

Un citoyen mauritanien a été blessé, lundi, suite à l'explosion d'une bombe à fragmentation marocaine dans une zone proche du mur marocain, à environ 90 km de la région sahraouie de Tifariti. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), il s'agit du citoyen mauritanien, Ali Yaslem, né en 1989, ayant été blessé dans l'explosion d'une bombe à fragmentation marocaine.

La même source a indiqué que «dans le cadre des efforts déployés par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) en matière d'aide aux victimes, une brigade s'est chargée du transport de la victime vers l'hôpital de Tifariti».

La zone adjacente au mur marocain est parmi les zones les plus minées au monde.

L'Etat marocain refuse de coopérer avec les Instances et organisations internationales qui désirent collaborer dans cette zone et refuse, à ce jour, de ratifier les traités d'Ottawa et d'Oslo relatifs à l'interdiction des mines anti-personnel et des bombes à fragmentation.

Les Sahraouis interpellent, à chaque fois, l'Organisation des Nations unies (ONU) pour accélérer le processus de déminage de millions de mines plantées par l'occupant marocain tout le long du mur de la honte, et qui continuent de causer la mort d'innocents parmi les enfants du peuple sahraoui. Des rapports sahraouis ont fait état de la poursuite des forces marocaines à remplacer les mines transportées par les crues notamment en hiver. Durant les années 80 du siècle passé, le royaume du Maroc a édifié un mur séparateur divisant les terres du Sahara Occidental sur une longueur de 2700 km, et de 3 mètres de hauteur, infesté de millions de mines anti-personnel (entre 5 et 10 millions).

Un mur qui a coupé les ponts entre les familles sahraouies vivant aux abords de ses deux cotés.

L'Association sahraouie des victimes des mines avait fait état de «300 victimes (entre morts et blessés) du fait de l'explosion des mines anti-personnel et des armes à sous-munitions transportées par les crues vers des régions supposées être sûres». Selon plusieurs témoignages, les mines marocaines ont eu des effets néfastes sur la faune et la flore dans la région.

CPI: La procureure fait appel de l'acquittement de l'ex président Gbagbo

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a fait appel lundi contre l'acquittement de crimes contre l'humanité prononcé en janvier à l'encontre de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et de l'un de ses proches, Charles Blé Goudé. Cette décision a provoqué à Abidjan les protestations de proches des deux hommes qui dénoncent un «acharnement politique» pour les maintenir loin de la Côte d'Ivoire où l'élection présidentielle doit avoir lieu l'an prochain.

«L'appel démontrera que la chambre de première instance a commis des erreurs de droit et de procédure qui ont abouti à l'acquittement de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé pour tous les chefs d'accusation», a écrit dans un communiqué le bureau de la procureure, Fatou Bensouda. Laurent Gbagbo avait été reconnu non coupable de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire, et libéré en février sous conditions. Les juges ont acquitté les deux hommes «sans formuler correctement et sans appliquer de manière cohérente une norme de preuve clairement définie», a ajouté la procureure de la CPI.

La Belgique avait accepté d'accueillir Laurent Gbagbo, 73 ans, libéré en février. Il est actuellement en liberté conditionnelle à Bruxelles en attendant un éventuel procès en appel. M. Blé Goudé, 47 ans, vit aux Pays-Bas dans des conditions similaires.

Maintenu en détention pendant plus de sept ans, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise de 2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara.

Les violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois.

Il avait été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par l'ONU et la France.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE: Kais Saïd et Nabil Karoui au deuxième tour

Les deux candidats Kais Saïd et Nabil Karoui arrivés premiers à l'élection présidentielle organisée dimanche en Tunisie s'opposent au second tour du scrutin, a indiqué le président de la Haute instance indépendante de la surveillance des élections (ISIE) Nabil Baffoun.

Selon des résultats officiels du scrutin, M. Saïd a obtenu "18,4%" des voix et M. Karoui "15,58%", a déclaré le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, lors d'une conférence de presse. Les



Les deux candidats arrivés en tête se disputent le deuxième tour de l'élection présidentielle, si aucun n'a pas recueilli plus de 50% des suffrages.

UA: L'Union africaine demande des efforts concertés aux pays africains pour assurer une gouvernance efficace des migrations

L'Union africaine a appelé lundi les pays africains et les institutions panafricaines à déployer des efforts concertés pour assurer une gouvernance efficace des migrations sur le continent.

La directrice du Département des affaires sociales de l'Union africaine, Cisse Mariama, a lancé cet appel urgent à Addis Abeba, tout en soulignant la nécessité d'investir dans les tendances et changements des migrations continentales fondés sur des preuves, en améliorant et en investissant dans la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations précises et de recherches sur les questions de migration en Afrique.

«De notre côté, nous veillerons à ce que le Centre de recherche sur les migrations proposé au Mali, l'Observatoire des migrations au Maroc et le Centre opérationnel continental au Soudan soient opérationnels dès que possible et collaborent étroitement avec les centres de statistiques régionaux et continentaux existants pour renforcer les statistiques sur les migrations en Afrique», a ajouté Mme Mariama.

La responsable de l'Union africaine a égale-



ment appelé «tous les partenaires à ne ménager aucun effort pour faire participer tous les acteurs aux niveaux national, régional et continental afin de garantir une synergie dans leurs travaux».

La création d'une synergie entre les pays membres de l'Union africaine et les autres parties prenantes du secteur des migrations «contribuera grandement à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et à la constitution d'un discours public éclairé sur les migrations africaines, comme indiqué dans le Pacte mondial pour les migrations», a déclaré Mme Mariama. Face à l'appel urgent visant à créer une

synergie viable dans le secteur des migrations, l'Union africaine a également lancé le 5e Forum panafricain sur les migrations sous le thème «Renforcement des données et recherches sur les migrations pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques fondées sur des preuves : vers une gouvernance efficace des migrations en Afrique».

Le forum continental de trois jours, qui se déroule jusqu'à lundi, est organisé en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Selon Mme Mariama, le forum de haut niveau, qui a

réuni des ministres et des experts africains, constitue une réunion opportune pour renforcer la collaboration entre les pays africains en vue d'une gouvernance durable des migrations sur tout le continent.

«Depuis sa création, le forum a fait des pas de géant et est devenu le summum en matière de débats sur l'agenda clé des migrations et le soutien apporté aux Etats membres, aux CER (communautés économiques régionales) et aux autres participants pour améliorer leur gouvernance en matière de migration», a-t-elle déclaré.

Mme Mariama a également souligné la nécessité que le forum soit synchronisé avec les structures décisionnelles politiques de l'Union africaine.

L'année dernière, le Conseil exécutif de l'Union africaine a adopté le Cadre de politiques de migration révisé pour l'Afrique, qui comprenait également un plan d'action sur 12 ans.

La décision, entre autres, demandait aux pays membres de l'Union africaine d'aligner leurs cadres de politiques de migration individuels sur le nouveau cadre continental, et notamment le Plan d'action pour l'Afrique.

BURKINA-FASO/SÉCURITÉ: Le chef de l'Africom en visite à Ouagadougou



Le général Stephen Townsend, chef du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) est en visite à Ouagadougou pour rencontrer de hauts dirigeants burkinabè afin de discuter de problèmes de sécurité communs dans la région, a annoncé mardi l'ambassade des Etats-Unis au Burkina Faso.

«Ce voyage fait partie d'une visite régionale plus vaste en Afrique de l'Ouest pour le Général Townsend», a souligné l'ambassade dans un communiqué. Selon la même source, l'officier américain mettra l'accent

sur la coopération militaire en cours entre les Etats-Unis et le Burkina Faso et réaffirmera l'engagement des Etats-Unis à améliorer les capacités du Burkina Faso en matière de sécurité. Le pays a connu un cycle d'attaques terroristes depuis 2015, ayant fait à ce jour plus de 500 morts et des milliers de déplacés. Dans sa lutte contre ce phénomène, ce pays d'Afrique de l'Ouest bénéficie du soutien des Etats-Unis, notamment dans le renforcement des capacités de ses unités d'intervention.

SYRIE/IDLEB:

Efforts internationaux contre une nouvelle crise humanitaire

Les trois pays impliqués dans le processus d'Astana sur le règlement de la crise syrienne, la Turquie, la Russie et l'Iran, ont affiché leur volonté commune d'intensifier leurs efforts afin d'éviter une nouvelle crise humanitaire à Idleb, l'ultime grand bastion des terroristes.

A l'issue d'un sommet, jugé «productif», qui a réuni lundi à Ankara, les présidents turc Recep Tayyip Erdogan, russe Vladimir Poutine et iranien Hassan Rohani, les trois dirigeants, ont souligné «la nécessité de faire respecter le calme sur le terrain avec la pleine mise en oeuvre de tous les accords relatifs à Idleb (nord-ouest)», notamment celui conclu il y a un an par Ankara et Moscou à Sochi.

En un an, seule une disposition de l'accord de Sochi a été strictement appliquée.

Il s'agit du retrait des armes lourdes par les rebelles et terroristes de la «zone démilitarisée». Les terroristes ont toutefois refusé de quitter la zone, comme le stipulait l'accord, conclu le 17 septembre 2018 dans la station balnéaire russe.

«En raison de l'escalade continue» à Idleb, les trois dirigeants se sont dits «alarmés par le risque d'une nouvelle détérioration de la situation humanitaire dans la région et se sont mis d'accord pour «prendre des mesures concrètes afin de réduire les violations». Ils ont en outre exprimé, lors de leur cinquième rencontre sur la Syrie depuis 2017, leur «sérieuse préoccupation» face à la «présence accrue» du groupe terroriste Hayat Tahrir al-Cham (HTS), l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda et «réitéré leur détermination» à l'éliminer à terme. Les trois présidents ont aussi convenu «de prendre des mesures concrètes, sur la base des précédents accords, pour



assurer la protection de la population civile».

Pour le président Poutine, la rencontre d'Ankara «a été très productive et s'est soldée d'un succès».

Le chef de l'Etat russe a ainsi souligné en ouverture la nécessité de poursuivre «une lutte sans compromis contre les terroristes en Syrie».

De son côté, l'ambassadeur russe auprès de l'ONU, Vassili Nebenzya, a affirmé lundi soir que le sommet d'Ankara, «facilitera les efforts visant à régler la crise syrienne», tout en rappelant que l'un des principaux sujets de discussion entre les trois dirigeants «est la mise en œuvre du mémorandum de Sochi sur la zone de désescalade d'Idleb». Par ailleurs, les trois dirigeants ont décidé de tenir la prochaine réunion sur la Syrie dans la capitale iranienne, Téhéran.

Risque d'un nouveau déplacement massif de la population

Le sommet d'Ankara s'est tenu sur fond de

craintes d'un nouvel afflux massif de réfugiés en Turquie en provenance d'Idleb où des frappes sporadiques se poursuivent, le cessez-le-feu décrété le 31 août.

Dans ce contexte, le président Erdogan, dont le pays accueille plus de quatre millions de réfugiés, avait menacé récemment d'en laisser affluer une nouvelle vague vers l'Union européenne (UE) s'il n'obtient pas davantage d'aide financière de sa part.

«Si cela n'arrive pas, nous serons obligés d'ouvrir les portes.

Soit vous nous aidez, soit, si vous ne le faites pas, désolé, mais il y a des limites à ce que l'on peut supporter», avait-il déclaré. «Nous disons, établissons une zone de sécurité (...) si nous faisons une telle chose, cela soulagera la Turquie», avait-il poursuivi.

La Turquie et l'UE ont conclu en 2016 un accord qui prévoyait le retour en Turquie de migrants entrés illégalement en Grèce en échange notamment d'une aide financière de 6 milliards d'euros de l'UE à

Ankara.

Plus de 3,5 millions de ces réfugiés sont des Syriens et Ankara souhaite leur rapatriement en Syrie. La Turquie et les Etats-Unis s'efforcent de créer une zone tampon à l'est de l'Euphrate qui séparerait la frontière turque des zones syriennes contrôlées par une milice kurde, appuyée par Washington mais considérée comme «terroriste» par Ankara.

L'un des objectifs de cette «zone de sécurité» pour Ankara est de pouvoir y renvoyer une partie des plus de 3,6 millions de réfugiés syriens installés en Turquie. M. Erdogan a affirmé lundi que la Turquie mettrait unilatéralement une telle zone en place en cas de désaccord avec Washington.

Par ailleurs, le communiqué publié à l'issue de la rencontre d'Ankara a aussi fait part d'une avancée majeure sur la création d'un comité chargé de la rédaction de la constitution pour l'après-guerre en Syrie avec un accord sur la composition de ses membres.

Ce comité constitutionnel doit se mettre au travail prochainement à Genève. Pour rappel, le gouvernement syrien a reconquis environ 60% du territoire syrien avec l'appui militaire de Moscou notamment.

Outre le secteur d'Idleb, les vastes régions aux mains des forces kurdes lui échappent dans l'est du pays. La crise en Syrie, déclenchée en mars 2011, a fait plus de 370.000 morts et déplacé plusieurs millions de personnes, selon des estimations.

TRUMP:

L'Iran «semble» être à l'origine de l'attaque contre l'Arabie saoudite

Le président américain Donald Trump a déclaré lundi que l'Iran semblait bien être derrière l'attaque contre l'Arabie saoudite, mais qu'il souhaitait «éviter» un conflit et attendait d'en connaître l'auteur «avec certitude». «Il semble» que ce soit la République islamique qui ait visé des installations pétrolières en Arabie, mais «nous voulons déterminer avec certitude qui a fait cela», a-t-il dit à la presse en recevant le prince héritier de Bahreïn.

L'attaque contre des installations pétrolières saoudiennes pendant le week-end, revendiquée par les rebelles yéménites Houthis soutenus par Téhéran, a réduit brutalement l'approvisionnement du monde en brut et réveillé la crainte d'une escalade militaire entre Etats-Unis et Iran.

M. Trump a aussi dit sa détermination à «aider» son allié saoudien mais en assurant souhaiter «éviter» une guerre avec l'Iran.

«Je ne veux de guerre avec personne, mais nous sommes préparés plus que quiconque» à un conflit, a-t-il ajouté. «Est-ce que nous allons emprunter cette voie? Nous verrons». «Nous devons parler avec l'Arabie saoudite (...)

Nous parlons aussi avec l'Europe (...) mais je peux vous dire que c'était une très grosse attaque et notre pays pourrait très facilement y répondre par une attaque beaucoup plus grosse. Mais nous allons d'abord voir avec certitude qui a fait cela». Le président américain souffle le chaud et le froid sur le dossier iranien. Il y a trois mois, il avait renoncé à mener une frappe contre l'Iran pour, selon ses dires, éviter une décision disproportionnée après une attaque visant un drone dans laquelle aucun Américain n'avait perdu la vie.

Après l'attaque contre l'Arabie de ce week-end, le ministre américain de la Défense Mark Esper a assuré que les Etats-Unis allaient «défendre l'ordre international» «sép par l'Iran».

Et dès samedi, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo avait accusé l'Iran d'être responsable des attaques, estimant qu'il n'existait aucune preuve qu'elles soient venues du Yémen, malgré la revendication des rebelles Houthis yéménites.

ATTAQUE CONTRE L'ARABIE SAOUDITE: Poutine propose à Ryad d'acheter des missiles russes

Le président russe Vladimir Poutine a proposé lundi à l'Arabie saoudite d'acheter un système de missile anti-aérien russe pour défendre son territoire après les attaques qui ont visé ses infrastructures pétrolières durant le week-end.

«Nous sommes prêts à aider l'Arabie saoudite pour qu'elle puisse protéger son territoire.

On pourrait le faire de la même manière que l'Iran a déjà fait en achetant les systèmes de missiles russes S-300 et de la même manière que la Turquie a déjà fait en achetant les systèmes de missiles russes S-400», a déclaré M. Poutine à Ankara.

Ces armes «vont sûrement protéger n'importe quels sites d'infrastructures en l'Arabie saoudite».

La coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a affirmé lundi que les armes utilisées dans cette attaque, qui a réduit brutalement l'approvisionnement du monde en or noir et réveillé la crainte d'une escalade militaire entre Washington et Téhéran, avaient été fabriquées en Iran.

Elle a été revendiquée par les rebelles Houthis du Yémen, pays en guerre où Ryad intervient depuis 2015 à la tête d'une coalition militaire aux côtés du gouvernement face à la rébellion soutenue par l'Iran.

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a estimé qu'il n'y avait aucune preuve que cette «attaque sans précédent contre l'approvisionnement énergétique mondial» soit venue du Yémen, Washington accusant l'Iran d'en être à l'origine.

La Russie a pour sa part appelé lundi la communauté internationale à «ne pas tirer de conclusions hâtives» après cette attaque.

«Nous appelons tous les pays à s'abstenir de toute action ou conclusion hâtive à même d'aggraver la situation mais, au contraire, à maintenir une ligne qui aidera à l'apaiser», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

APS

YÉMEN:

La Chine appelle à la désescalade des tensions au Yémen

Un diplomate chinois a appelé lundi à une désescalade des tensions au Yémen et à un retour à la diplomatie pour trouver une solution politique.

Les nombreux développements récents concernant la situation au Yémen ont apporté des dimensions nouvelles et complexes à la recherche d'une solution politique, a déclaré le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Wu Haitao.

«La Chine condamne l'attaque contre les installations de raffinerie pétrolière saoudiennes, et elle s'oppose à toutes les attaques contre des civils et des installations civiles.

Nous appelons les parties à s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une nouvelle escalade des tensions dans la région, et à recourir à des moyens poli-

tiques tels que les négociations pacifiques pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région», a dit M. Wu. La Chine soutient le maintien de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen. Les parties yéménites doivent placer les intérêts de leur pays et de leur peuple avant tout, maintenir la raison et la retenue, résoudre leurs divergences par le dialogue et la négociation, et restaurer la stabilité et l'ordre au Yémen aussi vite que possible, a déclaré M. Wu. La Chine espère que les pays de la région continueront de mettre en place des conditions favorables pour permettre aux parties yéménites d'apaiser les tensions et de renforcer la confiance mutuelle, a-t-il ajouté.

L'Accord de Stockholm représente une avancée majeure vers une

solution politique à la question du Yémen. Il est un résultat important de la médiation de l'ONU, et devrait être mis en œuvre pleinement. La priorité devrait être la mise en œuvre de l'accord de Hodeïda, a estimé M. Wu. C'est la population yéménite qui supporte le plus lourd impact des combats dans le pays.

L'aggravation de la situation humanitaire est réellement préoccupante. La communauté internationale devrait intensifier son soutien humanitaire à ce pays, a-t-il dit. «Nous espérons que les pays donateurs honoreront leurs engagements, et que les parties concernées veilleront à ce que les cargaisons humanitaires parviennent à toutes les populations dans toutes les régions qui ont besoin de cette assistance». Une solution politique est la seule

manière de sortir de cette situation. Les Nations unies doivent continuer de jouer leur rôle de principal vecteur de bons offices dans ce processus politique. Le Conseil de sécurité doit continuer de maintenir l'unité et d'apporter un soutien politique. Les parties yéménites devraient revenir sur la voie du dialogue, et résoudre le problème par les négociations politiques, a dit M. Wu. La Chine a fourni, par des voies bilatérales et multilatérales, une aide dans les domaines de l'économie, de l'éducation et de la santé, et elle continuera de le faire au mieux de ses capacités. La Chine espère sincèrement que le Yémen pourra restaurer la paix et la stabilité et réaliser son développement aussi vite que possible. La Chine est prête à jouer un rôle constructif à cet égard, a-t-il dit.

ONU L'AG de l'ONU donne le coup d'envoi de sa 74^e session, centrée sur le climat

L'Assemblée générale de l'ONU a donné hier soir le coup d'envoi de sa 74^e session régulière, axée cette année sur le climat et le financement du développement.



Au total, 97 chefs d'Etats, 5 vice-présidents et 46 chefs de gouvernement sont attendus à New York pour prendre part à ce rendez-vous annuel, présidé cette année par le Nigérian Tijjani Muhammad-Bande. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, le vénézuélien, Nicolás Maduro, et le chinois, Xi Jinping, seront comptés, toutefois, parmi les grands absents de la session. Cyril Ramaphosa a annulé son déplacement à New York afin de se «concentrer» sur les problèmes «critiques» que rencontre son pays, a déclaré vendredi son porte-parole, alors que Maduro, dont la légitimité est contestée par Washington a confirmé jeudi l'envoi de deux émissaires pour le représenter à cette réunion de haut niveau. La vice-présidente de l'exécutif Delcy Rodríguez et le ministre des Affaires étrangères Jorge Arreaza devraient transmettre au secrétaire général de l'Onu une pétition signée par 12 millions de Vénézuéliens dénonçant les sanctions américaines imposées au Venezuela. De son côté, l'administration américaine tentera de mettre à profit cette session pour réclamer plus de soutien à l'opposition vénézuélienne, regroupée autour du président du Parlement, Juan Guaido.

Sous le signe des tensions

La nouvelle session de l'Assemblée générale se tient, cette année, aussi sous le signe des tensions entre les Etats-Unis et l'Iran. Alors que la Maison-Blanche n'excluait pas dimanche une éventuelle rencontre entre Donald Trump et Hassan Rohani en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le guide suprême iranien, Ali Khamenei a exclu hier toute négociation avec les Etats-Unis qui menacent Téhéran à la suite d'attaques ayant visé l'Arabie saoudite. Le président américain semble être coincé de son propre chef dans une impasse politique qui rend la situation difficile à gérer à chaque es-

calade entre les deux pays, commentait CNN hier dans une analyse. Au demeurant, le débat général qui s'ouvre le 24 septembre s'annonce chaud et sera probablement ponctué d'attaques et de répliques de part et d'autre.

Cinq grands sommets

Par ailleurs, l'Assemblée générale qui a clôturé lundi sa 73^e session, présidée par l'Equatorienne, Maria Fernanda Espinosa, a inscrit à son programme cinq grands sommets centrés sur le climat, la couverture de santé universelle, les objectifs du développement durable, le financement du développement et les petits Etats insulaires en développement.

Le sommet sur le climat, prévu le 23 septembre, constituera «une étape déterminante» dans la coopération internationale et incitera de vastes mouvements de soutien au cœur de l'économie réelle, a déclaré le chef de l'ONU, Antonio Guterres. L'objectif étant d'accélérer la mise en œuvre des actions de l'accord de Paris sur le changement climatique, selon l'Organisation onusienne. En parallèle, le dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui se tiendra le 26 septembre revêt une importance particulière du fait qu'il devrait s'attaquer à la problématique de la mobilisation des financements pour la réalisation des objectifs du développement durable (ODD). Selon les estimations de l'ONU, la réalisation des ODD nécessiterait des investissements annuels de 5 à 7 trillions de dollars. «Aucun des objectifs ne peut être atteint sans argent sonnante», insiste l'ONU qui ne manque pas de souligner les difficultés liées à la levée des fonds. Le dialogue offrira l'occasion aux dirigeants et aux financiers de discuter des moyens de dégager les ressources financières et d'établir les partenariats nécessaires à l'accélération du développement durable.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT
NIF : 097403019148425

ADRESSE : *Siege Principal De La Commune Rue Independance
Elgharbia 03003 Laghouat*

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics Modifier et compléter

Le président de l'assemblée populaire communale de Laghouat informe Les soumissionnaires ayant participé à l'appel offre national ouvert / N° 01/2019 Publier dans le journal DK NEWS En date du 06/08/2019 du projet suivant :

- Travaux Aménagement Au Niveau Des Ecoles Primaire

01/ Les entreprises spécialisées en (bâtiment) :

- Lot N°01 : Aménagement Ecole Fachekeur Lakhdur
- Lot N°03 : Aménagement Ecole ben Mebarek Maamar
- Lot N°05 : Aménagement Ecole Khemili Ali
- Lot N°08 : Aménagement Ecole Ben Salem Ahmed Laroussi
- Lot N°10 : Aménagement Ecole Helalba Abdelrahmane
- Lot N°12 : Aménagement Ecole Kazouai atalaha
- Lot N°16 : Aménagement Ecole Mahboubi El Hadj
- Lot N°19 : Aménagement Ecole Premier Novembre 1954
- Lot N°24 : Aménagement Ecole Ahmed Chatta
- Lot N°28 : Aménagement Ecole Baroudi Allal
- Lot N°32 : Aménagement Ecole Taybaoui El Tohami
- Lot N°34 : Aménagement Ecole Boutiane Ali
- Lot N°02 : Aménagement Ecole Aouissi Tayeb
- Lot N°04 : Aménagement Ecole 05 juillet 1962
- Lot N°06 : Aménagement Ecole Anouar Ahmed
- Lot N°09 : Aménagement Ecole Choufou Abdelkader
- Lot N°11 : Aménagement Ecole Guelouza Mohamed
- Lot N°13 : Aménagement Ecole Huruah Abdelkader
- Lot N°17 : Aménagement Ecole Chaaibi Saad -Bordj senouci
- Lot N°21 : Aménagement Ecole Ouhai Mohamed
- Lot N°26 : Aménagement Ecole Dahmani Ali
- Lot N°30 : Aménagement Ecole Farhat Belkacem
- Lot N°33 : Aménagement Ecole Ahmed Naoui

Sur l'attribution provisoire du marché afférent au ci-dessous cite dans le tableau suivants :

N°	L'entrepreneur	NIS / NIF	Note offre technique	Montant De Convention	Délai	Critères de choix
Lot N°01	Laroussi Ben Aissa	198003010017549	22 Note	1.328.182.80	Deux mois	Moins Disant
Lot N°02	El Houiti Rachid	198003010078730	20 Note	2.288.334.30	30 jours	Moins Disant
Lot N°03	Berrega belkhetir	197503010083438	22 Note	2.028.626.32	30 jours	Moins Disant
Lot N°04	Rahmoune lazhar	198703010269822	34 Note	1.204.208.00	Un mois	Moins Disant
Lot N°05	Laadjal Mohamed	198603010003150	32 Note	213.340.48	25 jours	Moins Disant
Lot N°06	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°08	Messaoudi Abdelkarim	19733010001850	32 Note	1.659.020.00	Un mois	Moins Disant
Lot N°09	Berrega belkhetir	197503010083438	22 Note	2.381.814.75	40 jours	Moins Disant
Lot N°10	Nadjem Mustapha	189030102311199	38 Note	1.311.086.30	29 jours	Moins Disant
Lot N°11	Kazouat Zoubir	196903130045621	27 Note	1.447.428.06	45 jours	Moins Disant
Lot N°12	Nadjem Mustapha	189030102311199	27 Note	1.879.513.37	Deux mois	Moins Disant
Lot N°13	Khider khalel	198217310141240	20 Note	3.334.149.62	60 jours	Moins Disant
Lot N°16	Nadjem Mustapha	189030102311199	38 Note	1.329.573.19	29 jours	Moins Disant
Lot N°17	Boukhari abdelhafid	197003190029145	32 Note	1.096.183.38	30 jours	Moins Disant
Lot N°19	Bakchiche cheikh	181140102571182	32 Note	358.190.00	30 jours	Moins Disant
Lot N°21	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°24	Boukhari Abdelhafid	197003190029145	32 Note	607.071.95	30 jours	Moins Disant
Lot N°26	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°28	Ben Djeid Messaouda	297303010170834	22 Note	1.591.494.10	Un mois	Moins Disant
Lot N°30	Lahoual Mohamed	198703010157337	34 Note	780.535.52	30 jours	Moins Disant
Lot N°32	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°33	Sahli Ali	197003140002455	27 Note	2.748.662.12	58 jours	Moins Disant
Lot N°34	Sahli Ali	197003140002455	27 Note	3.026.716.81	58 jours	Moins Disant

02/ Les Micro Entreprises

- Lot N°07 : Aménagement Ecole Rouane Benharzallah
- Lot N°14 : Aménagement Ecole Mebarek El Mili
- Lot N°15 : Aménagement Ecole Mahmoud Ben Ahmiada
- Lot N°18 : Aménagement Ecole Regue Aissa
- Lot N°20 : Aménagement Ecole 08 Mai 1945
- Lot N°22 : Aménagement Ecole Bouramane Abdel Malek
- Lot N°23 : Aménagement Ecole habit chohra
- Lot N°25 : Aménagement Ecole Taouli Ahmed
- Lot N°27 : Aménagement Ecole Razoug Mohamed
- Lot N°29 : Aménagement Ecole Mehiguira Abdelkader
- Lot N°31 : Aménagement Ecole Doua Mohamed

Sur l'attribution provisoire du marché afférent au ci-dessous cite dans le tableau suivants :

N°	L'ENTREPRISE	NIS / NIF	Note offre technique	Montant De Convention	Délai	Critères de choix
Lot N°07	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°14	Sarout Mohamed	199403010066338	18 Note	359.725.10	30 jours	Moins Disant
Lot N°15	Ouif hadj belkacem	197203010092440	32 Note	412.880.10	29 jours	Moins Disant
Lot N°18	Sarout Mohamed	199403010066338	18 Note	868.514.38	30 jours	Moins Disant
Lot N°20	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°22	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°23	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°24	Ben Kattas Nadir	198803010187526	27 Note	227.528.00	58 jours	Moins Disant
Lot N°27	Sarout Mohamed	199403010066338	18 Note	424.382.56	30 jours	Moins Disant
Lot N°29	Infructuosité - motif - Déassement de l'enveloppe					
Lot N°31	Sarout Mohamed	199403010066338	18 Note	463.527.61	30 jours	Moins Disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de La Commission des marchés publics de la commune de Laghouat dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP

Et les autres soumissionnaires regard les résultats des offres dans un délai 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP contacté bureau des marchés public commune de Laghouat.

7^E EXPOSITION INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN D'ALGER :

Une vingtaine d'artistes contemporains participent à la manifestation

Une vingtaine d'artistes algériens et étrangers exposent leurs nouvelles œuvres à la 7^e exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion design qui se tient depuis samedi dernier au Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA).



Placée sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), cette exposition mettra en lumière près de 50 créations artistiques des artistes issus de l'Algérie, de l'Italie, de l'Espagne, de la Belgique, de la Russie, des États-Unis et d'autres, consistant en des œuvres composées, des vidéos, des sculptures, des photographies qui traduisent les différents courants artistiques et traitent de diverses thèmes philosophiques et de la vie qu-

otidienne. Outre l'exposition d'art contemporain, cette 7^e édition sera marquée par l'ouverture, samedi prochain, au public, d'un stand dédié à la création de mode (Fashion Design).

Pour sa part, le commissaire de l'exposition, Mohamed Benhadj a indiqué que le thème de cette édition «Al-Tiba9» (même thème des précédentes éditions) reflétait «la combinaison philosophique entre les contradictions qui

se complément», en l'occurrence «Homme et Femme», «Vie et Mort» et autres. A rappeler que les quatre premières éditions de l'exposition internationale d'art contemporain avaient été organisées en Algérie, tandis que la cinquième et sixième s'étaient tenues à Barcelone (Espagne). Ouverte le samedi 14 septembre, la 7^e édition de cette exposition se poursuivra jusqu'au 07 octobre prochain.

ORAN : Ouverture des travaux du séminaire international sur la traduction, le théâtre et l'identité

Les travaux du séminaire international sur la traduction, le théâtre et l'identité, organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) ont débuté hier à Oran.

Cette rencontre, organisée en collaboration avec le théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula», enregistre la participation d'universitaires et chercheurs de plusieurs régions du pays, de Jordanie, de Tunisie et d'Espagne.

À l'ouverture des travaux, la coordinatrice du séminaire, Soraya Mouloudji Guerroudji, a souligné que l'intérêt porté à la traduction théâtrale n'a débuté à travers le monde que depuis les années 60, «d'où la nécessité de rattraper ce retard et de renforcer les visions, perceptions théoriques et méthodologiques devant relancer la traduction théâtrale», a-t-elle estimé.

Elle a souligné que cet événement scientifique traitera de la notion du texte théâtral, ses caractéristiques, ses approches, ses techniques et les méthodes suivies pour la traduction du texte dramatique et sa relation avec la question de



l'identité. De son côté, le directeur du théâtre régional d'Oran, Mourad Senoussi, a souligné que le théâtre ne peut progresser sans savoir et connaissance et des contributions des centres de recherche. Il a estimé que «le théâtre ne peut se satisfaire des avis de ses adeptes pour répondre aux questions et interrogations qui l'entourent».

Lors de la séance d'ouverture, l'assistance a suivi une intervention de l'universitaire Abderrahmane Zaoui de l'université d'Oran à travers laquelle il a

abordé la traduction du texte théâtral en soulignant la particularité de ce travail car, a-t-il indiqué «il est difficile de traduire un texte artistique».

L'intervenant a appelé à s'intéresser, au niveau des universités, des centres de recherche, à la traduction des textes dramatiques et des autres sciences sociales et humaines.

Cette rencontre internationale de deux jours vise à mettre en exergue la place qu'occupe la traduction théâtrale, à diagnostiquer ses problèmes, à enrichir le dé-

bat sur le soutien de la traduction et théâtre et traducteurs, à développer la culture de traduction chez l'individu et proposer des stratégies devant relancer le théâtre et la traduction.

Des interventions sont programmées sur le texte théâtral algérien et patrimoine populaire, la terminologie authentifiée dans le dictionnaire de la langue dramatique, la traduction et l'identité, le théâtre algérien entre le local et universel et le théâtre amazigh et ses rapports entre l'identité et la fiction.

EL-BAYADH: Une cinquantaine de participants attendue à la manifestation "Kheima de la poésie populaire"



Une cinquantaine de poètes sont attendus à la manifestation "Kheima de la poésie populaire", dont la 13^e édition sera abritée par la maison de la culture "Mohamed Belkheir" d'El Bayadh du 26 au 28 septembre courant, a-t-on appris des organisateurs.

Le chef du service animation culturelle de cet établissement, Fadlaoui Ghrissi a indiqué que cet événement culturel national verra la participation de 29 poètes de l'intérieur de la wilaya et 25 autres de 17 wilayas.

Cette manifestation, qui se tiendra sous le slogan "Patrimoine oral, continuité avec les générations: Mohamed Bitar modèle", verra la participation exceptionnelle de la gent féminine en ce genre littéraire. Des poèmes traitant de plusieurs thèmes sur le patrimoine national seront présentés et évalués par un comité d'universitaires spécialisé en lettres et poésie.

Les universitaires participants animeront des communications sur la poésie populaire. Les responsables de cet événement œuvrent à relancer la poésie populaire dans la région, encourager les jeunes en herbe et inciter à la recherche dans ce domaine, a-t-on souligné.

Cette manifestation constituera une occasion pour honorer des poètes de la wilaya et d'autres régions du pays et la vente du recueil du poète Hamidi Bounoua, un des poètes les plus en vogue dans la wilaya d'El Bayadh.

La cérémonie de clôture se tiendra à Labiodh Sidi Cheikh avec des chants et poésie du folklore en plus de l'édition d'œuvres poétiques.

CINÉMA Décès du réalisateur Moussa Haddad à l'âge de 81 ans



Le cinéaste algérien Moussa Haddad, réalisateur du célèbre film "Les vacances de l'inspecteur Tahar", est décédé hier à Alger à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Natif d'Alger en 1937, Moussa Haddad s'est fait connaître dans le cinéma en tant que cinéaste et assistant-réalisateur associé dans plusieurs œuvres notamment "La bataille d'Alger" de l'Italien Gilo Pontecorvo.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2019 : Forfait du Kényan Manangoi, pour cause de blessure



Le demi-fondiste kényan Elijah Manangoi, champion du monde du 1500 mètres, ne participera pas aux prochains Mondiaux d'athlétisme, prévus du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), après s'être blessé à une cheville pendant l'entraînement.

"Triste de ne pas pouvoir défendre mon titre sur 1500 mètres aux Mondiaux de Doha, mais je n'ai pas le choix", a écrit l'athlète lundi sur sa page Facebook, lui qui venait à peine de reprendre l'entraînement, après s'être remis d'une autre blessure aux ischio-jambiers.

"Il est préférable pour lui de déclarer forfait pour les championnats du monde, car cela lui permettra de mieux préparer les prochains Jeux olympiques, prévus l'année prochaine à Tokyo", a considéré son entraîneur Bernard Ouma, ajoutant que la blessure mettrait du temps à guérir.

Pour mémoire, l'Algérien Taoufik Makhloufi a décidé de courir uniquement le 1500 m aux mondiaux de Doha 2019.

BOXE / MONDIAUX 2019 : Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) passe en 8e de finale

Le boxeur algérien Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) a composé ce lundi son billet pour les 8es de finale en remportant son combat aux points (4-1) contre l'Italien Carbotti Mirko pour le compte des mondiaux-2019 qui se déroulent à Ekaterinbourg (Russie).



Exempté du premier tour, Bouloudinats a dominé son adversaire italien. Il rejoint ainsi son compatriote Chams Eddine Kramou (69 kg) qui avait battu un peu plus tôt l'Azébaidjanais Sotomayor Collazo Lorenzo aux points (3-2). Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) et Chams Eddine

Kramou (69 kg) seront désormais les deux seuls pugilistes algériens présents en 8e de finale des mondiaux 2019 après l'élimination des cinq autres boxeurs algériens engagés dans cette compétition. Abdelhafid Benchabla (-91 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Mohamed Flissi (-52

kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Réda Benbaziz (-63 kg) ont été éliminés dès les 16es de finale. L'Algérie a engagé sept boxeurs dans ce rendez-vous pugilistique qui se tient du 9 au 21 septembre, en présence de près de 450 athlètes de 87 pays.

ATHLÉTISME:

Le semi-marathon «Bahia Azur 4» le 27 septembre à Oran

Le semi-marathon «Bahia Azur 4» aura lieu le vendredi

27 septembre à Ain El Truck (Oran), a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne du sport et travail (FAST) en collaboration avec la ligue de wilaya et l'Association «Oran sports et santé» de Sidi El-Houari, se tient depuis 4 ans sous l'appellation «Course Oran Bahia-Azur». Cette course pédestre est prévue sur une distance de 21 kilomètres pour les séniors et 10 km pour les dames et vétérans pour donner une



chance à un large éventail de participants. De 400 à 450 coureurs dames et messieurs de différentes wilayas du pays de-

vront participer à cette course. Le départ est prévu à Ain El Turck et l'arrivée aux «Andalous», selon les organisateurs.

CYCLISME

Le Colombien Egan Bernal renonce aux Mondiaux de cyclisme sur route

Le vainqueur colombien du dernier Tour de France Egan Bernal ne participera pas aux Mondiaux de cyclisme sur route, prévus le 29 septembre dans le Yorkshire en Angleterre, a annoncé lundi soir la Fédération colombienne (FCC).

Outre Bernal, le Polonais Michal Kwiatkowski et l'Italien Vincenzo Nibali ont également renoncé aux Mondiaux ce mardi. "Bernal avait été incorporé par le sélectionneur Carlos Mario Jaramillo (à la liste) des huit titulaires", dévoilée dimanche, a indiqué la FCC. Ce lundi, jour de clôture des inscriptions, le coureur de l'équipe Ineos "a décidé de décliner sa convocation", a poursuivi la Fédération, sans donner de motif pour ce forfait. Bernal, 22 ans, sera remplacé dans la sélection par Carlos Betancur (Movistar).

En l'absence du héros de juillet, le coureur le plus expérimenté de la sélection colombienne sera Nairo Quintana, vainqueur du Tour d'Italie en 2014 et de la Vuelta deux ans plus tard. Il sera épaulé, outre Carlos Betancur, par Fernando Gaviria, Ivaro Hodeg, Sebastian Molano, Sebastian Henao, Esteban Chaves et Daniel Martinez.

Le parcours de 285 km, vallonné sans être excessivement sélectif, semble davantage taillé pour les baroudeurs que pour les spécialistes colombiens de la haute montagne. Parmi ces puncheurs, le Polonais Michal Kwiatkowski, sacré en 2014, a donc également annoncé son forfait. "Je ressens trop de respect pour ce maillot et pour l'aigle polonais pour participer aux Mondiaux 2019. Après le Tour, mon corps avait besoin de repos, d'une vraie coupure", a indiqué mardi sur Twitter l'équipier de Bernal chez Ineos.

Le raisonnement est identique pour Vincenzo Nibali, qui a attendu les deux courses du week-end dernier au Canada pour prendre sa décision, finalement négative.

"Le maillot bleu est sacré pour moi et je dois le respecter. Je ne suis pas au top et il serait injuste que je prenne la place d'un de mes équipiers", a déclaré l'Italien, cité par La Gazzetta dello Sport.

APS



RUGBY

Le Mondial 2019 encore plus rentable que 2015, selon World Rugby

La Coupe du monde 2019 de rugby au Japon sera la plus rentable de l'histoire, dépassant de quelque 15 millions de livres l'édition précédente en Angleterre, a indiqué hier World Rugby à trois jours de l'ouverture d'un tournoi qui se disputera à guichets fermés.

L'organe suprême du rugby n'en espérait pastant: avec 260 millions de livres de retombées économiques attendues, Japon-2015 devrait finalement faire mieux que l'Angleterre, jusqu'ici le Mondial le plus rentable (245 millions), alors que le nombre de sièges disponible est bien inférieur (1,8 million contre 2,47). «On avait

fait des prévisions d'à peu près 25% de moins en revenus commerciaux et en fait, on va dépasser les revenus commerciaux de l'Angleterre», s'est réjoui le directeur général de World Rugby Brett Gosper. «C'est une réussite commerciale formidable, de développement on l'espère aussi.

Pour la compétition, on verra sur le terrain.» En 2009, World Rugby avait pourtant mis sur le contraire lors de l'attribution des deux compétitions. «On avait à l'époque décidé pour deux Coupes du monde, l'Angleterre et ici.

On pouvait oser



d'aller en Asie parce que l'Angleterre était une valeur sûre», a retracé le dirigeant de World Rugby. Le Japon est le premier pays asiatique à accueillir la compétition, et aussi le premier pays en dehors des grandes nations traditionnelles. Presque tous les bil-

lets (96%) ont été vendus, a indiqué mardi le comité d'organisation. «On a 5,5 millions de demandes pour 1,8 million de sièges, donc on sait que ça va être un sold out+.

On ne l'a pas encore annoncé mais ça va venir», s'est encore félicité Gosper.

ALGÉRIE Zetchi : «Les modalités d'accession et de rétrogradation prédéfinies fin septembre à Ouargla»

Les modalités d'accession et de rétrogradation seront prédéfinies lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral, prévue à la fin du mois de septembre courant à Ouargla, a annoncé hier à Alger le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi.

"Avec l'adoption de la nouvelle formule de compétition, il faudra déterminer le nombre de clubs de Ligue 1 qui rétrogradent à l'issue de l'exercice en cours, et ceux qui accèdent à partir du palier inférieur" a indiqué Zetchi en conférence de presse, au Centre technique de Sidi-Moussa.

Le président de la FAF a assuré que pour le moment "il n'y a rien de concret à ce propos", mais selon lui "il sera question de choisir entre la rétrogradation d'un seul club et l'accession de trois, ou alors, la relégation de deux clubs de première Division et l'accession de quatre à partir du palier inférieur".

Une décision qui selon Zetchi sera "prise de manière rationnelle" et avec l'objectif de "faire le meilleur choix", pour permettre à ce projet à aboutir.

"Nous pèserons la pour et le contre et nous verrons s'il est plus judicieux de faire descendre un seul club, plutôt que deux.

Mais pour cela, il faudrait que le quatrième club qui devra accéder suivant cette formule soit capable de faire face au cahier des charges qu'impose l'évolution au sein du championnat Elite" a-t-il insisté.

En effet, selon le président de la FAF, désormais, il ne sera plus question de "vouloir" faire partie du championnat Elite, comme cela était le cas à l'avènement du professionnalisme en Algérie, mais plutôt de "pouvoir" faire face à tout ce que ce statut exige. A ce propos,



Zetchi a annoncé que lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral, il sera procédé à l'installation d'une Direction Nationale du Contrôle de Gestion (DNCG) : une structure qui se chargera d'accompagner les clubs et de s'assurer qu'ils remplissent toutes les conditions nécessaires pour faire partie du championnat professionnel.

"Le principal objectif de la DNCG sera de s'assurer à ce qu'il y ait un équilibre financier au sein de tous les clubs pros, c'est-à-dire, entre leurs revenus et leurs dépenses.

Une situation qui leur évitera de crouler sous les dettes et les éventuels problèmes qui en résulteront" a-t-il expliqué.

Concernant les salaires des joueurs qui atteignent parfois des montants exorbitants et qui sont souvent à l'origine de

ce perpétuel endettement des clubs, Zetchi a assuré que la FAF n'a pas l'intention d'imposer un plafonnement précis.

"Si un club décide de verser un salaire particulier à un joueur, il est en droit de le faire.

Mais cette décision ne doit pas se répercuter négativement sur l'équilibre financier du club, car si cela viendrait vraiment à arriver, la DNCG interviendra pour le rappeler à l'ordre" a-t-il assuré.

Le président de la FAF a conclu en se disant conscient de l'ampleur de la tâche, car le chantier qu'il vient de lancer est vraiment trop gros, à tel point que sa réalisation dépassera probablement le mandat de l'actuel bureau.

Mais d'après lui, il fallait lancer ce chantier et corriger les imperfections au fur et à

mesure. De leurs côtés, les présidents de clubs ont majoritairement bien accueilli cette nouvelle formule de compétition à cinq paliers, avec 18 formations professionnelles au niveau de l'élite.

"La première formule n'a rien donné. Donc, nous avons tout à gagner en essayant cette nouvelle variante" a indiqué à l'APS le président du NA Hussein-Dey, Murad Lahlou.

Dans la nouvelle formule de compétition qui entrera en vigueur à partir de l'année prochaine, il y aura cinq paliers, à savoir : une Première Division à 18 clubs professionnels, une Ligue 2 à deux groupes de 16 clubs, une Division Nationale Amateur à six groupes de 16 clubs, Un championnat Régional (1 et 2), ainsi qu'un Championnat Wilaya, incluant Honneur et Pré-Honneur.

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Adoption d'un nouveau système de compétition

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) réunis hier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en session extraordinaire, ont adopté à l'unanimité un nouveau système pyramidal de compétition, à partir de la saison 2020-2021.

Lors de cette session, 97 membres de l'AG ont approuvé la nouvelle formule de compétition, alors qu'un seul membre, le président de la JS Saoura, a voté contre.

Le nouveau système de compétition prévoit la création d'une seule Ligue professionnelle à 18 clubs, et une Ligue 2 amateur à deux groupes de 16 clubs chacun (centre-est et centre-ouest) à partir de la saison 2020-2021.

Il a été décidé également la création d'une division amateur composée de six groupes, renfermant 16 clubs chacun.

Enfin, au pied de la pyramide, l'on retrouve un palier Régional, subdivisé en 2 sections, R1 et R2, comprenant chacune des groupes de 16 clubs, alors qu'au niveau «Wilaya», il est prévu un seul groupe «Honneur» pendant que le palier «Pré-Honneur» reste assujéti au nombre des équipes engagées. Les modalités d'accession et de rétrogradation seront prédéfinies lors de la prochaine réunion du bureau fédéral prévue fin septembre. Le président de la Fédération algérienne de



football, Kheireddine Zetchi, s'est félicité de l'adoption du nouveau système de compétition, qualifiant cela de «décision historique» et «adoptée en conformité avec les règlements régissant la FAF».

Selon le président de la FAF, le système de compétition est annoncé au début de chaque saison sportive et non pas avant, soit une fois le nombre de clubs engagés connu comme le rappellent les articles concernant les modalités d'accession et rétrogradation. Le nouveau système py-

ramidal de compétition a pour objectif «de sauver le professionnalisme en réduisant le nombre de clubs professionnels», avait, rappelle-t-on, indiqué récemment Kheireddine Zetchi.

Les travaux de l'AG extraordinaire de la FAF ont été marqués par l'absence du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, pour des raisons inconnues jusque-là. Une absence qui a suscité des interrogations au sein de l'AG.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - CS SFAXIEN: L'entraîneur monténégrin Nebojsa Jovicic limogé

Le Club Sportif sfaxien a annoncé lundi sur sa page «Facebook» la résiliation à l'amiable du contrat qui le lie au staff technique de son équipe séniors de football conduit par le monténégrin Nebojsa Jovicic au lendemain de la défaite face au Paradou AC 1-3, en seizième de finale aller de la Coupe de la Confédération de football.

Le nouvel entraîneur sera annoncé prochainement, a précisé la formation «noir et blanc». Le CS Sfaxien avait engagé le technicien monténégrin cet été.

Il remporté avec lui, pour son premier match officiel, la Coupe de Tunisie aux dépens de l'Etoile sportive du Sahel aux TAB.

Toutefois, les résultats des matches qui ont suivi étaient en deçà des espérances, avec notamment une défaite en déplacement lors de la première journée du championnat et une difficile victoire au Taieb Mhiri pour le compte de la 2e journée. La défaite dimanche en déplacement devant Paradou AC 1-3 au stade 5 juillet d'Alger a précipité le départ de Jovicic.

LIGUE 1 (MISE À JOUR/2E JOURNÉE): L'AS Ain M'lila et la JS Saoura se neutralisent 0-0

L'AS Ain M'lila et la JS Saoura ont fait match nul (0-0) lundi au stade Khelifi Zoubiri en match de la mise à jour de la deuxième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football. Avec ce résultat nul, l'ASAM s'empare seule de la 9e place avec 5 points en quatre matchs disputés devant d'une unité son adversaire du jour la JSS (10e-4 pts) en compagnie de l'ES Sétif.

16 septembre

AS Ain M'lila - JS Saoura 0-0

24 août

ASO Chlef - NA Hussein-Dey 0-0

ES Sétif - MC Oran 1-1

USM Bel-Abbès - CABB Arreridj 1-3

Lundi 19 août :

Paradou AC - MC Alger 1-2

JS Kabylie - US Biskra 3-2

CR Belouizdad - NC Magra 2-1

CS Constantine - USM Alger 0-0

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	10	4
2. CABB Arreridj	8	4
3. JS Kabylie	7	3
--. CR Belouizdad	7	3
--. USM Alger	7	3
--. MC Oran	7	5
7. US Biskra	6	3
--. NC Magra	6	4
9. AS Ain-M'lila	5	4
10. JS Saoura	4	3
-- ES Sétif	4	4
12.. NA Hussein-Dey	3	4
13. CS Constantine	2	4
14. ASO Chlef	1	3
--. USM Bel-Abbès	1	4
16. Paradou AC	0	3.

Le Brésil face au Sénégal et au Nigeria en octobre

Le Brésil va disputer deux matchs amicaux contre des sélections africaines les 10 et 13 octobre, lors de la trêve internationale, a annoncé la fédération brésilienne de football.

La Selecao affrontera le Sénégal le 10 octobre puis le Nigeria, trois jours plus tard. Les rencontres auront lieu à Singapour. Les Brésiliens voulaient défier l'Algérie, mais aucun accord n'a été trouvé.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi avait parlé le 3 septembre dernier d'une proposition de la Fédération brésilienne de football pour un match amical face à l'Algérie en octobre prochain, mais le coach national avait indiqué qu'il préférerait «jouer deux matchs amicaux plus en rapport avec les matchs officiels de novembre», dans le cadre des qualifications de la CAN-2021.

De son côté, le président de la FAF Kheireddine Zetchi, a annoncé vendredi 6 septembre que l'équipe nationale, jouera en octobre prochain «deux grands matchs amicaux», dont un face à une sélection sud-américaine.

Selon la presse colombienne de ce mardi, l'Algérie et la Colombie s'affronteront pour la première fois de leur histoire lors d'un amical à Lille, au mois d'octobre.

Cette rencontre de préparation aura lieu à Lille. Lors de cette trêve internationale, les Colombiens affronteront aussi les Chiliens, à Alicante. Les dates exactes de ces deux rencontres n'ont pas encore été communiquées.

UNION ARABE DE FOOTBALL: Abdulaziz bin turki Al-Faisal nouveau président de l'UFAA

Le Saoudien Abdulaziz bin turki Al-Faisal a été plébiscité à la tête de l'Union arabe de football lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue ce lundi à Djeddah en présence des délégués et représentants des fédérations affiliées, a indiqué l'UFAA sur son site officiel.

Le nouveau patron l'instance footballistique arabe succède à son compatriote Turki Al Sheikh qui avait démissionné de son poste le 26 juin dernier pour des raisons inconnues.

Turki Al Sheikh avait été plébiscité à la tête de l'instance dirigeante du football arabe fin 2017.

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, avait assuré l'intérim à la tête de l'UFAA en sa qualité de premier vice-président jusqu'à l'élection de ce lundi.

L'Union arabe de football organise plusieurs compétitions dont la plus prestigieuse est la coupe arabe des clubs champions nouvelle version, dont le vainqueur final empoche 6 millions dollars.

Trois clubs algériens, le MC Alger, le CS Constantine et la JS Saoura prennent part à l'édition 2019-2020 de la coupe arabe.

Les arbitres africains en stage au Caire (CAF)

Plus d'une centaine d'arbitres et arbitres assistants figurant sur la liste internationale de la FIFA se sont réunis pour la première fois du 1er au 11 septembre 2019 au Caire en Egypte, pour suivre une session de formation visant à évaluer leurs capacités et à les orienter sur le système d'arbitrage de la CAF, a indiqué hier l'instance africaine.

Les participants divisés en deux groupes - francophone et anglophone - ont pris part à des séances théoriques et pratiques approfondies afin de se préparer aux prochains défis sous la supervision d'instructeurs expérimentés de la CAF.

Le groupe francophone composé de 44 hommes (20 arbitres et 24 arbitres assistants) et de huit femmes arbitres a été réuni du 1er au 5 septembre tandis que le groupe anglophone composé de 44 hommes (17 arbitres et 27 arbitres assistants) et de six femmes a suivi sa préparation du 7 au 11 septembre, précise la même source.

«Il est très important d'organiser de tels cours, car ils nous permettent de connaître, d'observer et d'évaluer les nouveaux arbitres inscrits sur la liste de la FIFA.

Nous avons identifié certains d'entre eux qui seront pris en compte pour les compétitions à venir et équipés dans un futur immédiat» a déclaré Eddy Maillot, Chef de



la Commission des Arbitres de la CAF «Ce sont de jeunes arbitres et nous devons les préparer à relever les défis à venir et à les intégrer au système. Il y a beaucoup de potentiel dans le groupe, ce qui donne une grande lueur d'espoir à l'arbitrage sur le conti-

nent.» Les nouveaux arbitres de la FIFA sont au cœur de la hiérarchie des arbitres de la CAF. Les meilleurs intègrent la catégorie Jeunes Talents, ensuite Elite B avant de rejoindre le sommet en Elite A. La session de formation a été dirigée par plusieurs instruc-

teurs, entre autres : Latré-Kayi Edzona Lawson-Hogban (Togo), Essam Abdel Fattah (Egypte), Badara Diatta (Sénégal), Mustapha Amghar (Maroc), Emmanuela Aglah (Ghana), Bento Navasse (Mozambique) et Bousy Saied Kamel (Egypte).

CAN 2019:

Les arbitres Ghorbal, Gourari et Itchiali honorés par la FAF

Les arbitres Mustapha Ghorbal, Mokrane Gourari et Abdelhak Itchiali ont été honorés par la Fédération algérienne de football, lors d'une petite cérémonie ayant précédé les travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de l'instance, tenue hier au Centre technique national de Sidi-Moussa.

Des trophées et des cadeaux symboliques ont été remis à ces referees, notamment, pour leur bon parcours lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) disputée en Egypte et ayant vu l'Algérie sacrée.

C'était même un double hommage, puisque la FAF a chargé des membres de l'Equipe du FLN de leur remettre ces trophées.

Ainsi, Ghorbal a reçu ses cadeaux de la part de Mohamed Maouche, Gourari de la part de Saïd Amara et Itchiali de la part Abdelkrim Kerroum. Les organisateurs de la cérémonie ont tenu également à observer une minute de silence



à la mémoire des acteurs de football disparus dernièrement notamment, les anciens joueurs Kechamli et Krokro, ainsi que l'ancien président de la JSM Béjaïa,

Zahir Tiab. Les organisateurs ont eu même une pensée pour les supporters décédés à Jijel, en fêtant le sacre de la sélection nationale en Egypte.

COUPE ARABE (16ES FINALE RETOUR):

Le CS Constantine éliminé par Al-Muharrag Bahreini 0-2

Le CS Constantine a été éliminé par le club bahreïni Muharrag après sa défaite sur le score de 2-0 mardi à Manama en match retour des 1/16es de finale retour de la coupe arabe des clubs.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Thiago Di Brado (45+4), Thiago Augusto (79) pour Al Muharrag. Au match aller disputé au stade Hamlaoui, le CSC s'était imposé sur le score de 3-1. Le club bahreïni se qualifie pour les 8es de finale grâce au but inscrit en déplacement à Constantine.

Cette élimination précoce confirme un peu plus le pas-

sage à vide du CSC en ce début de saison ou il est toujours en quête de sa première victoire en championnat de Ligue 1.

Dans cette compétition arabe, l'Algérie est également représentée par deux autres équipes le MC Alger et la JS Saoura. Le MCA jouera le 24 septembre à Alger face à Dhafer d'Oman. Lors de la précédente édition, les Mouloudéens avaient été éliminés en quarts de finale par El Merrikh du Soudan (0-0 à l'aller et 3-0 au retour).

Le troisième représentant algérien, la JS Saoura, qui avait battu lors de la phase



préliminaire disputée à Casablanca, le CA Bizerte 1-0, affrontera Chabab Saoudi où évoluera l'international algérien Djamel Belamri. Le

match aller aura lieu le 23 septembre au stade du 20-aout de Béchar, et le retour se jouera le 1er octobre prochain à Riyadh.

KLOPP EST COURTISÉ !

D'après AS, l'entraîneur de Liverpool Jurgen Klopp serait courtisé par le Real Madrid et le FC Barcelone. Pas le droit à l'erreur. L'entraîneur du Real Madrid Zinedine Zidane et celui du FC Barcelone Ernesto Valverde, rivaux sur la scène espagnole et européenne, se trouveraient aujourd'hui dans la même galère. A en croire le quotidien ibérique AS, les deux techniciens pourraient aussi bien être chassés l'un comme l'autre par leur homologue Jurgen Klopp, actuel coach de Liverpool. L'Allemand plairait effectivement aux directions des deux mastodontes et serait sérieusement envisagé en cas d'échec cette saison de la part du Madrilène ou du Catalan.



MANDZUKIC AURAIT UNE OFFRE DU QATAR !

Déjà annoncé sur le départ durant le mercato estival, Mario Mandzukic ferait l'objet d'une proposition de la part d'Al Rayyan au Qatar.

Et si Mario Mandzukic (33 ans) quittait bientôt la Juventus ? L'attaquant croate, sous contrat jusqu'en 2021 avec la Vieille Dame, figurerait sur les tablettes d'Al Rayyan. D'ailleurs, la Gazzetta dello Sport révèle dans ses colonnes du jour que Mandzukic ferait l'objet d'une offre entre 5 et 10M€ de la part du club qatari, alors qu'Eurosport annonçait dernièrement que d'autres clubs du Moyen-Orient auraient également le joueur de la Juventus dans le collimateur.

LA SUSPENSION DE NEYMAR RÉDUITE

Bonne nouvelle pour le PSG, la sanction de Neymar vient d'être réduite par le TAS, de trois à deux matchs de suspension.

C'est une excellente nouvelle pour le Paris Saint-Germain. Alors que le club de la capitale va devoir évoluer sans sa MSN demain soir, il pourrait récupérer son Brésilien d'ici deux rencontres. Initialement fixée à trois matchs, la suspension de Neymar a été réduite à deux matchs par le Tribunal Arbitral du Sport.

Le Brésilien sera donc de retour pour le déplacement à Bruges le 22 octobre. Avec le match de demain soir face au Real Madrid et le déplacement à Galatasaray le 1er octobre, l'attaquant aura purgé sa sanction.



De Gea heureux de prolonger

Manchester United a officialisé ce lundi la prolongation de contrat de son gardien David De Gea. Le gardien espagnol aura finalement obtenu gain de cause avec une forte revalorisation salariale à la clé. Désormais, l'ancien de l'Atletico Madrid veut se tourner vers le futur de son équipe.

L'un de ses premiers objectifs dans les mois qui viennent est d'aider les jeunes à progresser : « Avec mon expérience, je souhaite aussi aider les jeunes joueurs qui arrivent à Manchester, afin qu'ils comprennent bien ce que cela signifie de jouer ici dans ce club. Je pense que j'ai encore beaucoup de choses à réaliser au club et je suis convaincu que Manchester United est capable retrouver le succès qui a marqué son histoire, et d'offrir à nos fidèles supporters de grands moments de joie. » a-t-il expliqué sur le site officiel de Manchester United.

Il assure également qu'il est très heureux de poursuivre sa carrière dans un club où il est arrivé il y a huit ans déjà : « Ça a été un privilège de passer déjà huit ans dans ce grand club. La possibilité de poursuivre ma carrière à Manchester United est un véritable honneur. En arrivant ici, je n'aurais jamais pu imaginer jouer plus de 350 matchs pour ce club. Maintenant que mon avenir est fixé, mon objectif principal est d'aider mon équipe à gagner le plus de matchs possible et à remporter à nouveau des trophées, ensemble. » a-t-il conclu.



WILLIAN VEUT PROLONGER

Arrivé à Chelsea en 2013, Willian est sous contrat jusqu'en prochain mais aimerait prolonger son bail avec les Blues. "De mon côté, je veux rester. Il me reste un an de contrat et je veux rester, parce que j'aime jouer pour Chelsea. J'aime ce club, j'aime vivre à Londres et ma famille aussi. Ça fait déjà six ans et tout est parfait pour moi, déclare le Brésilien de 31 ans pour l'Evening Standard, avant d'évoquer Frank Lampard, son ancien coéquipier devenu son entraîneur cet été. C'était un joueur fantastique, l'un des meilleurs du monde. Et il peut devenir l'un des meilleurs entraîneurs du monde. Il a tout pour réussir."



DOUGLAS COSTA VICTIME D'UNE LÉSION MUSCULAIRE

Alors qu'il réalisait un très bon début de saison, Douglas Costa, attaquant brésilien de la Juventus, manquera les prochaines semaines de championnat pour cause d'une lésion musculaire à la cuisse droite. Sorti à la 8e minute du match contre la Fiorentina (0-0), Costa connaissait un début de saison tonitruant avec deux passes décisives contre Naples (4-3).



CULTURE

Participation de 15 pays à la 12^e édition du FIBDA

Les bédéistes de quinze pays prendront part à la 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1^{er} au 5 octobre prochain, avec les Etats-Unis d'Amérique comme invité d'honneur, ont annoncé, hier à Alger, les organisateurs. L'édition 2019 de ce rendez-vous annuel dédié au 9^e art sera marquée par diverses activités prévues à l'Esplanade Riadh El Feth à Alger, avec la participation de près de 50 bédéistes algériens et 42 étrangers.

En plus des Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur, qui seront représentés par 15 dessinateurs, cette édition verra la participation de la Belgique, de l'Espagne, de Cuba et pour la première fois de la Pologne. Les amateurs de bande dessinée (BD) sont invités à découvrir les «Comics» américains et «les super héros Marvel». A cet effet, un concours du «meilleur projet» de BD sera organisé par le stand américain qui décernera le «prix d'excellence» au premier lauréat, outre un voyage, tous frais payés, pour participer au festival international de la bande dessinée - Comic-Con à San Diego (USA), en juillet 2020.

Par ailleurs, la 12^e édition du Fibda célébrera le 50^e anniversaire de la BD «M'Quidech», le 70^e anniversaire de la création de «SPIROU», périodique hebdomadaire de bande dessinée franco-belge et le 80^e anniversaire de la création du super héros «Batman». Le programme de cette édition comprend également l'organisation d'expositions de BD et d'ateliers de formation et d'initiation au 9^e art, en sus d'autres activités prévues au niveau des hôpitaux et des écoles au profit des enfants, sans oublier le traditionnel jeu de rôle autour du Manga «Cosplay».

ENERGIE

Sonatrach prend part à la Conférence internationale «GasTech» aux Etas-Unis

La compagnie nationale Sonatrach prend part à la Conférence Internationale «GasTech» qui se déroule du 16 au 19 septembre courant à Houston (Texas) aux Etas-Unis d'Amérique, a indiqué hier un communiqué du Groupe pétro-gazier national.



Conduite par son PDG, Rachid Hachichi, la délégation de Sonatrach se compose de hauts cadres ayant une expertise dans les différents métiers des hydrocarbures, a précisé le document. Lors de cette rencontre internationale, M. Hachichi a pris part aux travaux d'un panel de «haut niveau», ayant pour thématique: la gestion des risques croissants de l'évolution des modèles économiques à travers l'adaptation de nouvelles stratégies industrielles vers un monde à faibles émissions de carbone. M. Hachichi aura également à s'entretenir avec les responsables et

dirigeants des autres compagnies étrangères, des sociétés d'énergies intégrées, afin d'échanger sur les expertises mutuelles et identifier les opportunités d'intérêt pouvant être développées en partenariat gagnant-gagnant, en marge des travaux de cette conférence internationale. A souligner que cet événement de renommée mondiale est considéré comme le lieu de rencontres professionnelles «le plus important» pour les professionnels du gaz, de l'énergie et du GNL en amont et en aval, où ils se réunissent pour discuter des différents modèles

économiques liés à la chaîne énergétique mondiale. Il réunit également des personnalités de «haut niveau» représentant les plus grands acteurs de l'industrie gazière mondiale afin de relever les défis pressants de l'industrie et de partager leurs prévisions concernant l'avenir de l'industrie dans un contexte fermé. La conférence est réputée pour sa qualité, son ampleur et son expertise, avec un large éventail de sessions stratégiques et techniques qui défendent et font progresser le rôle du gaz et du GNL dans le bouquet énergétique mondial.

ALGÉRIE-ANGOLA

Le président de la CC d'Angola reçu par le premier président de la Cour suprême et la présidente du Conseil d'Etat

Le président de la Cour Constitutionnelle d'Angola et actuel président de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), Manuel Miguel da Costa Aragao a été reçu, mardi à Alger, par le premier président de la Cour suprême, Abderrachid Tabi et la présidente du Conseil d'Etat, Farida Benyahia Bouarroudj, indique un communiqué du Conseil constitutionnel. Lors de ces entretiens, M. Tabi a passé en revue l'histoire de l'organisation judiciaire en Algérie ainsi que l'organisation et les prérogatives de la Cour suprême, tandis que la présidente du Conseil d'Etat a présenté un aperçu sur le double degré de l'organisation judiciaire et les missions du Conseil d'Etat en cette matière», précise la même source. En visite officielle en Algérie, le président de la Cour constitutionnelle d'Angola a abordé, durant ces deux rencontres, l'évolution du système judiciaire de son pays. Il a également visité les sièges des deux institutions judiciaires (Cour Suprême et Conseil d'Etat) pour s'enquérir de leur organisation et leur fonctionnement».

DGSN :

Installation du Directeur de l'enseignement et des écoles

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounnissi, a procédé hier à l'installation du Contrôleur de police, Mohamed Malek dans ses fonctions de Directeur des études, chargé de l'enseignement et des écoles, en remplacement du Contrôleur de police, Ghalki Lazreg, indique

un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Direction de l'enseignement et des écoles à Dar El Beida (Alger), en présence des Directeurs et chefs des services centraux, et de cadres de la Direction concernée.

Ali Ferrag installé dans ses nouvelles fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure de Police

Le Contrôleur de police, Ali Ferrag a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions de Directeur l'Ecole supérieure de Police "Ali Tounsi", en remplacement du Contrôleur de police, Laid Arezki, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). L'Inspecteur général de la Sûreté nationale, le Contrôleur de police, Djamel

Benderradji a présidé, au nom de du Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounnissi, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur qui s'est déroulée au siège de l'Ecole supérieure de Police en présence de directeurs et chefs de services centraux et de cadres en charge de la formation et l'encadrement à l'Ecole, ajoute la même source.

AÏN DEFLA :

Le corps d'un jeune repêché dans l'Oued Cheliff

Les éléments de la Protection civile de Aïn Defla renforcés par leurs homologues de quatre wilayas du centre ont repêché hier matin le corps d'un jeune au niveau de l'Oued Cheliff (Aïn Defla), a-t-on appris du chargé de communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, le capitaine Kamel Hamdi. «Au total, 175 éléments de la protection civile dont 21 plongeurs des wilayas de Aïn Defla, Alger, Chlef,

Blida et Médéa, ont pris part à l'opération de recherche d'un jeune victime d'une chute accidentelle lundi dans l'Oued Cheliff et retrouvé sans vie mardi matin», a indiqué le capitaine Hamdi. Se référant aux témoignages de la famille de la victime, la victime gardait lundi après-midi son troupeau à la sortie est de Aïn Defla, à proximité du cours d'eau, avant d'y chuter accidentellement, a-t-on précisé, si-

gnalant que les recherches ont été aussitôt déclinées, s'interrompant vers minuit avant de reprendre mardi matin à 05H00. La dépouille de la victime (20 ans) a été transférée à la morgue de l'hôpital Mekour Hammou de Aïn Defla, a-t-on fait savoir. Le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, a suivi jusqu'à une heure tardive de lundi, une partie de l'opération de recherche de la victime.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte lundi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 16 septembre 2019 lors d'une patrouille de fouille et

de recherche près de la bande frontalière à Tamanrasset/6^eRM, une cache d'armes et de munitions contenant une (01) mitrailleuse lourde 14,5 mm et une quantité de munitions s'élevant à (240) balles», a précisé le MDN. Selon la même source, 21 personnes ont été arrêtées lors d'opérations distinctes menées à Djanet (4^e RM), Tamanrasset et In M'guel (6^e RM) par des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec des

éléments de la Gendarmerie nationale. Lors de ces opérations menées dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, deux (02) détecteurs de métaux, deux (02) groupes électrogènes, deux (02) marteaux piqueurs, deux (02) broyeurs de pierres, (50) sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que (5,2) quintaux de denrées alimentaires et une (01) plaque photovoltaïque ont été également saisis. Par ailleurs, un



détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Khenchela (5^e RM), un (01) narcotraffiquant et saisi cinq (05) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gen-

darmerie nationale ont saisi (890) comprimés psychotropes détenus par deux (02) individus à Oran (2^e RM) et El-Oued (4^e RM).